



HAL
open science

**Paris 4e, 47 rue Vieille du Temple / 10 rue des
Guillemites : L'Hôtel des Ambassadeurs de Hollande :
rapport de diagnostic**

David Coxall, Jean-François Goret

► **To cite this version:**

David Coxall, Jean-François Goret. Paris 4e, 47 rue Vieille du Temple / 10 rue des Guillemites : L'Hôtel des Ambassadeurs de Hollande : rapport de diagnostic. DHAAP. 2016. hal-04164400

HAL Id: hal-04164400

<https://hal.science/hal-04164400>

Submitted on 18 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Paris (75), 4^e arrondissement
47, rue Vieille du Temple / 10 rue des
Guillemites

L'Hôtel des Ambassadeurs de Hollande



Opération archéologique

David Coxall et Jean-François Goret

Paris (75), 4^e arrondissement
47, rue Vieille du Temple / 10 rue des
Guillemites

L'Hôtel des Ambassadeurs de Hollande

David Coxall

Responsable de l'opération de sondage (arrêté n°2016-536)

Jean-François Goret

Responsable de l'autorisation de diagnostic (arrêté n° 2016-621)

Rapport d'opération archéologique

Table des matières

Données administratives et techniques	3
Fiche signalétique	4
Mots-clefs des thesaurus	5
Intervenants	6
Notice scientifique	7
État du site	8
Localisation de l'opération	9
Autorisation de sondage	11
Arrêté de prescription	13
Projet scientifique d'intervention	18
Arrêté de désignation	22
Résultats	23
I. Introduction	24
II. Localisation du site et données géomorphologiques	25
III. Topographie historique et observations archéologiques	26
IV. Méthodologie d'intervention	30
V. Résultats	32
V.1 Les sondages techniques à l'intérieur du bâtiment	32
V.2 Les sondages techniques dans la cour	44
V.3 La tranchée de diagnostic	47
Bibliographie	59
Liste des figures	60
Inventaires techniques	62

Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche Signalétique

Localisation

Région

Île-de-France

Département

Paris (75)

Commune

Paris

Adresse ou lieu-dit

47 rue Vieille du Temple

Complément, nom du site

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Compagnie Immobilière Hôtel
Amelot de Bisseuil

Référence de l'opération

N° de prescription
2016-534

Date de l'arrêté de prescription
10/10/2016

N° de désignation
2016-615 (diagnostic)

Date de l'arrêté de désignation
15/11/16

Date de la convention
10/11/16

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

GMPD Architecture

Nature des aménagements

Aménagement d'un sous-sol

Responsable scientifique de l'opération

Coxall David et Goret Jean-François

Dates d'intervention de terrain

21/07-03/08/2016 (surveillances)

05/12-15:12:2016 (diagnostic)

Surfaces

Surface prescrite

216 (diagnostic)

Surface fouillée

19,20 (diagnostic)

Ouverture au substrat

14,4 (diagnostic)

Codes

INSEE

75104

Numéro de dossier Patriarche

10376

Code DHAAP

845

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

Coordonnées X

652878

Coordonnées Y

6862218

Z moyen en m NVP

34,60

Références cadastrales

Commune

Année

Paris

Section(s)

Parcelles

AH

19

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique
- Paléolithique inférieur
- Paléolithique : mésolithique
- Paléolithique moyen
- Paléolithique supérieur
- Néolithique
- Néolithique ancien
- Néolithique moyen
- Néolithique récent
- Protohistoire
- Protohistoire : Âge du bronze
- Protohistoire : Âge du bronze ancien
- Protohistoire : Âge du bronze moyen
- Protohistoire : Âge du bronze récent
- Protohistoire : Âge du fer
- Protohistoire : Âge du fer : Halstatt
- Protohistoire : Âge du fer : La Tène
- Antiquité romaine
- Antiquité romaine : République
- Antiquité romaine : Empire
- Antiquité romaine : Haut-Empire (<284)
- Antiquité romaine : Bas-Empire (<476)
- Époque médiévale
- Époque médiévale : haut Moyen Âge
- Époque médiévale : Moyen Âge
- Époque médiévale : bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine

Sujets et Thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Four à chaux
- Indéterminé

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autres

Études annexes

- | | | | |
|--|--|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Géologie | <input type="checkbox"/> Paléontologie | <input type="checkbox"/> Macrorestes | <input type="checkbox"/> Numismatique |
| <input type="checkbox"/> Pédologie | <input type="checkbox"/> Zoologie | <input type="checkbox"/> Céramologie | <input type="checkbox"/> Conservation |
| <input type="checkbox"/> Datation | <input type="checkbox"/> Botanique | <input type="checkbox"/> Métaux | <input type="checkbox"/> Restauration |
| <input type="checkbox"/> Anthropologie | <input type="checkbox"/> Palynologie | <input type="checkbox"/> Acq. de données | <input type="checkbox"/> ADN |

Intervenants

Intervenants scientifiques

Dorothée CHAOUI-DERIEUX (Conservatrice S.R.A., D.R.A.C Île-de-France)

David COXALL (Responsable du pôle archéologique du DHAAP)

Intervenants administratifs

Stéphane DESCHAMPS (Conservateur régional S.R.A., D.R.A.C Île-de-France)

Dorothée CHAOUI-DERIEUX (Conservatrice S.R.A., D.R.A.C Île-de-France)

David COXALL (Responsable du pôle archéologique du DHAAP)

Sébastien POINTOUT (adjoint au responsable du DHAAP)

Financement

Ville de Paris

Équipe de fouille

David COXALL (DHAAP), responsable scientifique des surveillances archéologiques

Jean-François GORET (DHAAP), responsable scientifique du diagnostic

Hélène LABIT (vacataire), technicienne de fouille

Pierre LANGLOIS (vacataire), technicien de fouille

Photographies

David COXALL (DHAAP), responsable scientifique des surveillances archéologiques

Jean-François GORET (DHAAP), responsable scientifique du diagnostic

Christian RAPA (DHAAP), photographe

Pascal SAUSSEREAU (DHAAP), photographe

Pierre LANGLOIS (vacataire), technicien de fouille

Équipe de post-fouille

Catherine BRUT (DHAAP), étude du mobilier céramique

Émilie CAVANNA (DHAAP), DAO

Jean-François GORET (DHAAP), rédaction, DAO

Hélène LABIT (vacataire), traitement du mobilier

Pierre LANGLOIS (vacataire), traitement du mobilier

Claire MARTIN (DHAAP), restauratrice, traitement du mobilier

Notice scientifique

La compagnie immobilière Amelot de Bisseuil projette la réhabilitation de l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande au 47, rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites (4^e arr.). Considérant la sensibilité de cette parcelle, à l'intérieur de l'enceinte de Philippe-Auguste, le Service Régional de l'Archéologie/ DRAC d'Île-de-France a notifié la réalisation d'une opération archéologique qui s'est déclinée en deux étapes. Une autorisation de sondage a été délivrée dans un premier temps afin de réaliser des observations archéologiques dans le cadre de l'ouverture de huit sondages techniques dans la cour et au rez-de-chaussée des bâtiments (juillet-août 2016). Dans un deuxième temps, un diagnostic archéologique a été mené dans l'emprise de la grande cour (5 au 15 décembre 2016). Ces deux interventions ont permis de constater la présence de vestiges archéologiques sur une large fourchette chronologique. L'hypothèse d'une occupation antique peut être formulée principalement à partir d'un fragment de bol caréné daté de la fin du III^e siècle ou du IV^e siècle mis au jour dans le remplissage d'un fossé. Pour la période médiévale, Plusieurs vestiges témoignent d'une occupation antérieure à l'édification du premier hôtel vers la fin du XIV^e siècle. Ainsi, dans les sondages techniques, des limons sur le substrat ont été observés ainsi que des indices d'une occupation domestique et d'activités artisanales. Plusieurs fosses reconnues dans la tranchée de diagnostic appartiennent selon toute vraisemblance à cette phase d'occupation. Par la suite, des remblais observés dans la tranchée de diagnostic traduisent un exhaussement du sol en relation probable avec l'édification du premier hôtel ou à sa reconstruction à la fin du XV^e siècle. Dans les sondages techniques, plusieurs vestiges pourraient appartenir à ces édifices successifs : une cave « monumentale », une pièce souterraine, des maçonneries et des sols. Le probable puits mis au jour dans la tranchée de diagnostic complète cette liste. Enfin, les derniers vestiges découverts appartiennent à l'hôtel Amelot de Bisseuil dont la construction est achevée en 1660. C'est notamment le cas pour une pièce souterraine de petites dimensions (latrine, puisard ?). D'autres aménagements, difficiles à qualifier, relèvent très certainement de cette même phase de construction comme une structure (cave ?) observée au sud de la tranchée de diagnostic.

État du site

À l'issue des deux interventions, les sondages techniques et la tranchée de diagnostic ont été remblayés.

Localisation de l'opération



Fig. 1 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : emplacement de l'opération sur le plan parcellaire de Paris.

Localisation de l'opération

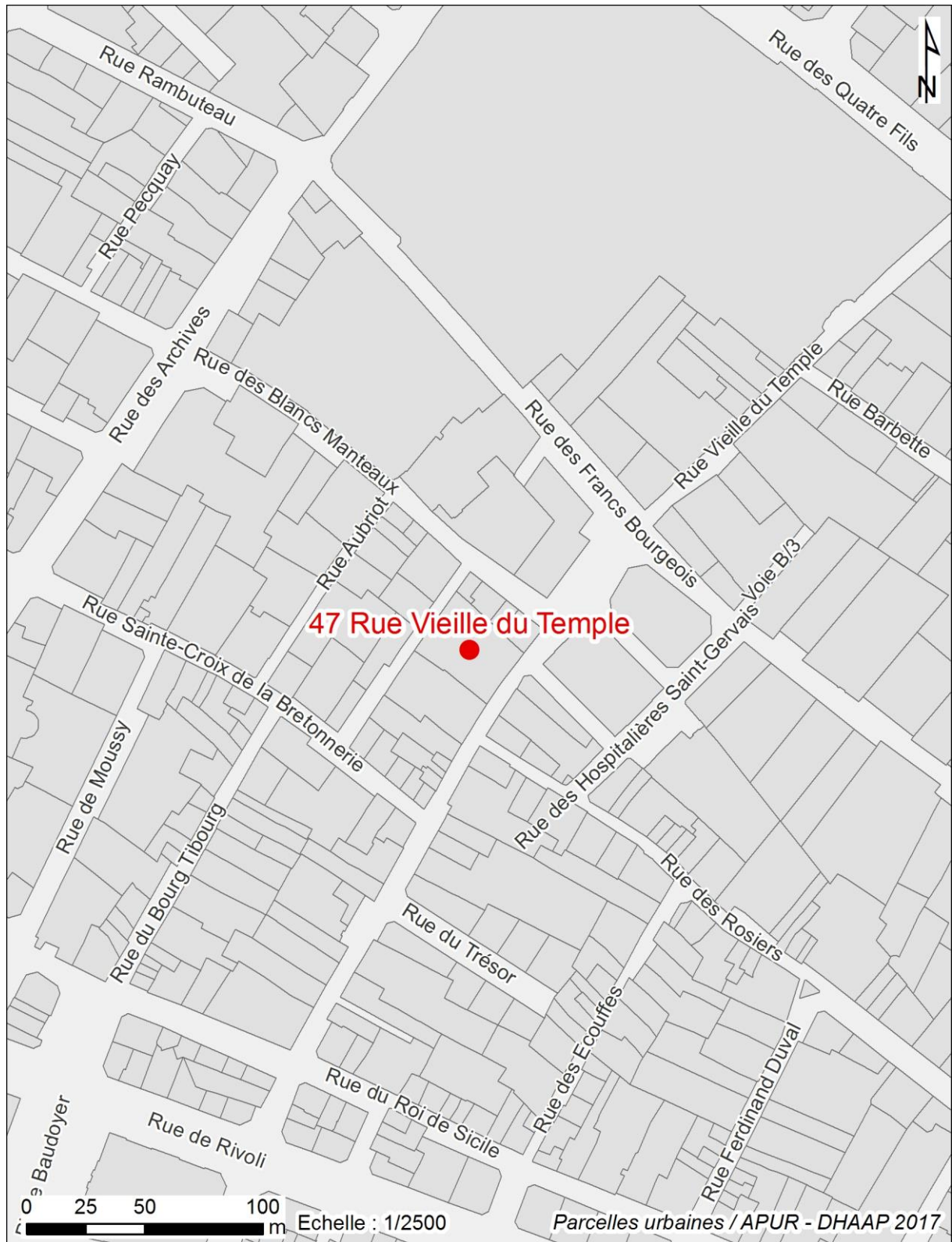


Fig. 2 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : localisation du site dans son environnement urbain.

Autorisation de sondage



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France

Affaire suivie par : Dorothee Derieux
Service régional de l'archéologie 01 56 06 51 80
Tél : 01 56 06 52 01
Fax : dorothee.derieux@culture.gouv.fr
Courriel :

Réf : SD/CDD/DV/2016- 3877
P.J. : --

ARRETE N° 2016-536

Le Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, Officier dans l'ordre national du Mérite

VU le Code du Patrimoine, Livre V ;

Conformément aux articles L. 531-2 du code du Patrimoine sus-visé.

ARRETE

Article 1^{er}

Monsieur **COXALL David** est autorisé à procéder à une opération de sondage archéologique à partir de la date du **01/07/2016** jusqu'au **30/12/2016**.

Concernant en région Île-de-France
Le(s) site(s) de :

Département : **Paris**

Commune : **Paris 4**

Cadastre : Année : -- Section(s) : **AH** parcelle(s) : **19**

Lieu dit : **Hôtel des Ambassadeurs de Hollande / 47 rue Vieille-du-Temple**

Programme (s) : --

Opération Patriarche : --

Coordonnées Lambert - x : y :

Organisme de rattachement : **Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris (DHAAP)**

.../...

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres.

A la fin de l'opération, le responsable scientifique adressera au conservateur régional de l'archéologie, en double exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et indiquera les études complémentaires envisagées.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération

- Lieu de conservation provisoire : Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris (DHAAP) - 11 rue du Pré 75018 Paris
- lieu de conservation définitive : à définir ultérieurement avec le SRA.

Article 5 : la Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 06/10/2016

Pour le Préfet de la région d'Île-de-France
et par délégation,
pour la Directrice régionale des affaires culturelles

Stéphane DESCHAMPS

**Conservateur régional de l'archéologie
d'Île-de-France**



<input type="checkbox"/> Intéressé(e)	<input type="checkbox"/> Préfet de région	<input type="checkbox"/> Mairie(s)	<input type="checkbox"/> Direction régionale des affaires culturelles
<input type="checkbox"/> Organisme de rattachement	<input type="checkbox"/> Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)	<input type="checkbox"/> Gendarmerie	<input type="checkbox"/> Sous-direction de l'archéologie
<input type="checkbox"/> Propriétaire(s) du(des) terrain(s)	<input type="checkbox"/> Autres		

Arrêté de Prescription



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Département Histoire de l'Architecture
et Archéologie
reçu le

13 OCT. 2016

N°
307

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France

Ville de Paris
Département histoire de l'architecture et
archéologie de Paris
11, rue du Pré
Tour C
75018 Paris

Affaire suivie par : Dorothée CHAOUI-DERIEUX
Service régional de l'archéologie
Tél : 01 56 06 51 80
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : dorothee.derieux@culture.fr
Réf. SRA : SD/DCD/ [2016-3186] 2016 n° 307
Votre dossier réf.: 0558.16/XS courrier en date du 03/10/2016

Paris, le 10/10/2016

Arrêté n° : 2016-534

Pièce(s) jointe(s) : arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique sur des terrains situés à 75004 Paris 04^{ème}, Ancien Hôtel des Ambassadeurs de Hollande - 47, rue Vieille du Temple - 10, rue des Guillemites.

En application de l'article L. 523-4 du code du patrimoine, vous disposez de 14 jours à compter de la réception de cette notification pour me faire connaître votre décision de réaliser ou non cette opération.

A défaut de la notification de votre décision dans ce délai, vous êtes réputé avoir renoncé à exercer cette faculté.

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie d'Île-de-France


Stéphane Deschamps



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Dorothée CHAOUI-DERIEUX

Service régional de l'archéologie

Tél : 01 56 06 51 80

Fax : 01 56 06 52 01

Mél : dorothee.derieux@culture.fr

Réf. SRA : SD/DCD/ [2016-3186] 2016 n° 1342

Votre dossier réf.: 0558.16/XS courrier en date du 03/10/2016

Arrêté n° : 2016-534

Le Préfet de la région d'Ile-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU la saisine par courrier en date du 03/10/2016, par COMPAGNIE IMMOBILIERE HOTEL AMELOT DE BISSEUIL demandant en vertu des articles R 523-12 et R 523-14 du code du patrimoine la réalisation d'un diagnostic archéologique, reçue le 06/10/2016 à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie ; concernant des terrains situés à 75004 Paris 04ème, Ancien Hôtel des Ambassadeurs de Hollande - 47, rue Vieille du Temple - 10, rue des Guillemites permettant d'établir les emprises du projet et de calculer les superficies soumises à diagnostic ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation à l'intérieur de l'enceinte de Philippe-Auguste, dans un secteur déjà bâti avant le milieu du 14e siècle, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France

département : Paris

commune : Paris 04ème

adresse : Ancien Hôtel des Ambassadeurs de Hollande - 47, rue Vieille du Temple - 10, rue des Guillemites

cadastre : Section AH - parc. 19

propriétaire : COMPAGNIE IMMOBILIERE HOTEL AMELOT DE BISSEUIL

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Ville de Paris - Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R 523-30 à R 523-32 du code du patrimoine susvisé. Le demandeur devra s'assurer que les terrains sont en état d'être diagnostiqués. Entre autre, il devra avoir préalablement réglé les questions d'accessibilité et de sécurité et obtenu les autorisations du ou des propriétaires et ayant-droits.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : mise en évidence de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Principes méthodologiques : réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Les résultats seront à remettre en contexte avec ceux de la surveillance archéologique réalisée lors des sondages de reconnaissance de fondation (été 2016). Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Qualification du responsable scientifique : archéologue spécialiste des périodes historiques.

Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de 216 m² conformément au plan joint.

Article 4 : Le régime de propriété du mobilier archéologique sera établi, au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, conformément aux dispositions des articles L. 541-4 et L. 541-5 du code du patrimoine.

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à COMPAGNIE IMMOBILIERE HOTEL AMELOT DE BISSEUIL et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.

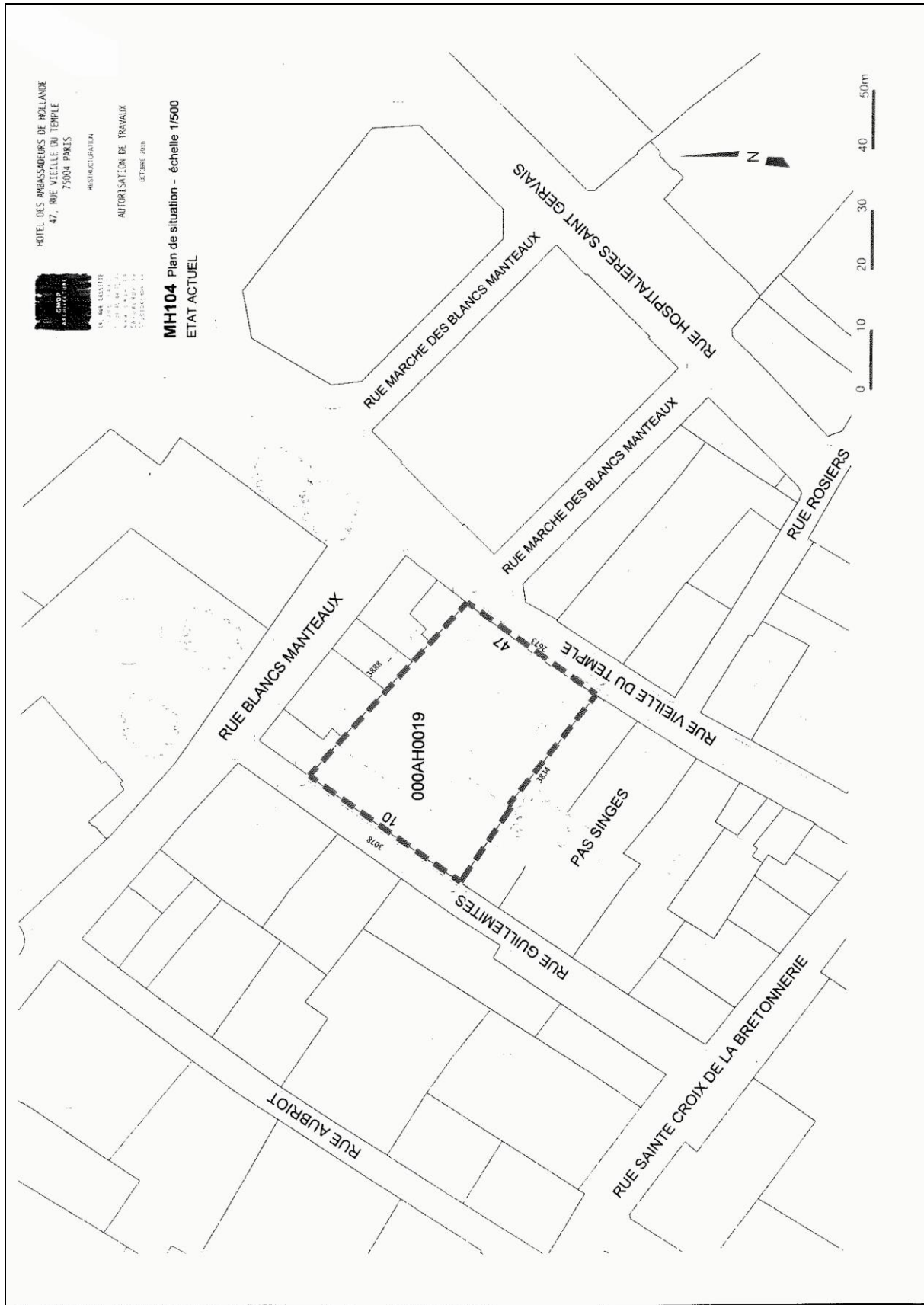
Paris, le 10/10/2016

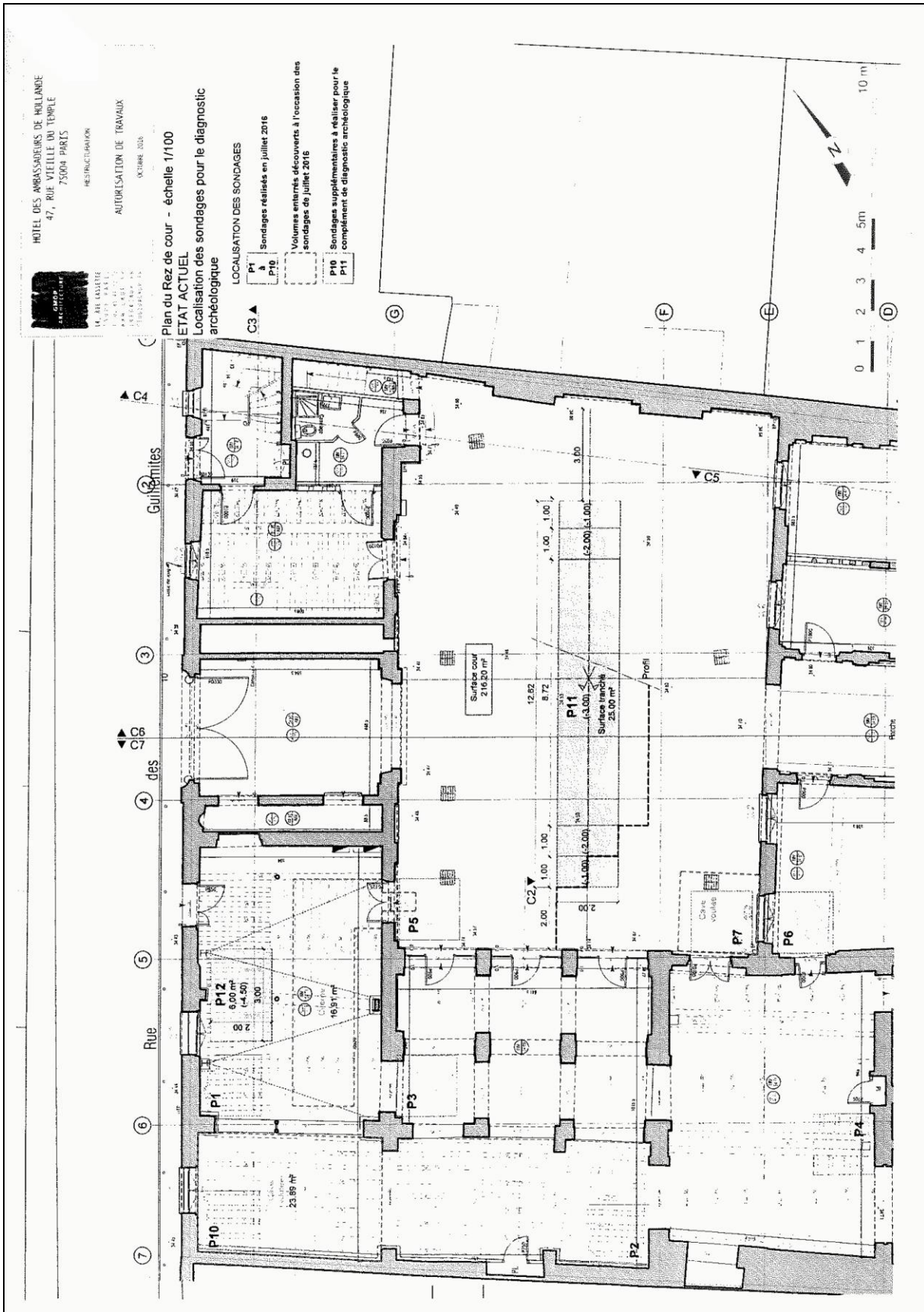
Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Stéphane Deschamps

Original : INRAP Direction Centre/Ile-de-France - Immeuble Les Diamants, bat. B - 41, rue Delizy - 93692 Pantin cedex
Service archéologique de collectivité agréé (Ville de Paris - Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris - 11, rue du Pré - Tour C - 75018 Paris)
Copies : COMPAGNIE IMMOBILIERE HOTEL AMELOT DE BISSEUIL - c/o GMDP ARCHITECTURE - Monsieur Gabor MESTER DE PARADJ. ACMH - 14, rue Cassette - 75006 Paris

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
11, rue du Pré - 75018 Paris - tél : 01 42 51 31 31 - fax : 01 42 51 31 32
Adresse internet : <http://www.direcurecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Ile-de-France>





Projet scientifique d'intervention

Mairie de Paris
Direction des Affaires Culturelles
Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris
11, rue du Pré – 75018 PARIS – Tél. 01 71 28 20 20

47, rue du Vieille du Temple
PARIS 4^e arr.
Projet scientifique d'intervention

Arrêté de diagnostic : 2016-534
Département : Paris.
Commune : Paris (4^e arr.)
Adresse : 47 rue Vieille du Temple – 10, rue des Guillemites
Cadastre : section AH ; parcelle 19.
Surface du projet : 216 m²
Propriétaire : Compagnie Immobilière Hôtel Amelot de Bisseuil

Problématiques scientifiques

Le site se situe à l'intérieur du périmètre de l'enceinte de Philippe Auguste. L'hôtel actuel date du 17^e s. mais s'est installé à l'emplacement d'hôtels plus anciens dont celui de Nicolas de la Chesnay (construit en 1483) et celui de Jean de Rieux qui l'achète avant 1401. L'hôtel est signalé en 1440 avec maisons, salles, chambre, chapelle, cuisine, cour, puits, celliers et étables. Jean (II) de Rieux est un maréchal de Charles VI, neveu d'Olivier (V) de Clisson, qui a fait construire l'hôtel de Clisson (emplacement des Archives nationales) dont le plan pourrait être similaire.

Les textes permettent de supposer l'existence de maisons sur la parcelle avant le milieu du 14^e s. Données historiques d'après : *Demeure médiévale : répertoire sélectif des principaux hôtels*, sous la direction de Valentine Weiss, Paris Archives Nationales, 2012, p. 134-135.)

La surveillance archéologique des sondages techniques réalisée par le DHAAP en août 2016 a déjà permis des observations ponctuelles concernant les occupations anciennes du site. A l'intérieur du bâtiment actuel : des terres « primitives » (antérieur au 14^e s.) en place (sondages P2 et P4) ; des indices d'une occupation domestique et d'activités artisanales du 14^e s. (sondages P2 et P4) ; une cave « monumentale » médiévale (sondage P10) ; des maçonneries et sols postérieurs au 14^e s. et antérieurs au milieu du 17^e s. peut-être

associés à l'Hôtel de Rieux (sondages P2 et P10) ; une pièce souterraine peut-être antérieur au milieu du 17^es. (fosse sous écuries ?) (sondage P1) ; des maçonneries du 16^e s. ou antérieur au milieu du 17^e s. (sondage P6).

Dans la grande cour : une pièce souterraine de petites dimensions (latrine, puisard ?) du milieu du 17^e s, voire postérieur, est accolée au bâtiment actuel (sondage P7).

1. Contraintes techniques

L'espace à reconnaître présente plusieurs contraintes :

- une surface d'intervention limitée (environ 200 m²) qui correspond à l'emprise de la cour.
- la présence de réseaux en bordure de la cour.
- une épaisseur de niveaux archéologiques potentiellement importante (entre 2,50 m et 3 m) nécessitant de pratiquer un sondage profond et sécurisé.
- La nécessité de maintenir des circulations autour de la cour et entre les deux corps de bâtiments.

L'ensemble de ces éléments invite à placer la tranchée au centre de l'espace à reconnaître.

3. Méthodes et techniques envisagées

Une seule tranchée est envisagée au centre de la cour avec au moins un niveau de gradin, voire des blindages, pour sécuriser les intervenants (voir le plan de principe du diagnostic joint).

En accord avec l'aménageur, l'intervention se fera en collaboration avec une entreprise de terrassements spécialisée en sondages techniques sur des sites classés MH. Sous contrôle des archéologues du DHAAP, l'entreprise assurera le déblaiement des remblais, les blindages éventuels et l'évacuation des terres hors site. La fouille des niveaux archéologiques sensibles sera réalisée par les archéologues du DHAAP.

L'espace étant clos et en l'absence d'autres activités sur le site lors de l'intervention archéologique, il ne sera pas nécessaire de condamner spécifiquement la zone d'intervention. L'accès se fera par un portail situé rue des Guillemites.

En cas de découvertes, les vestiges feront l'objet d'un relevé topographique. Les structures archéologiques rencontrées feront l'objet de fouilles manuelles (au moins 50%). Toutes les informations archéologiques seront collectées par un enregistrement systématique, par des photos, par des relevés en coupe et en plan. Le mobilier archéologique sera traité et inventorié selon les normes en vigueur au sein du DHAAP.

4. Moyens prévus

1 archéologue responsable d'opération	20 jours terrain	20 jours étude
1 à 2 techniciens de fouille	20 jours terrain	20 jours étude

5. Délais de réalisation et calendrier

La date de démarrage prévisionnelle est le 5 décembre 2016.

La phase terrain durera au maximum 20 jours ouvrés, hors découverte exceptionnelle, suivie d'une phase d'étude de 20 jours ouvrés. Le rapport sera rendu dans les deux mois suivant la phase d'étude.

6. Observations complémentaires

Les moyens pourront être revus afin de les ajuster au mieux aux objectifs du projet.

Responsable d'opération préconisé : David Coxall

Document joint :

Plan d'implantation du sondage projeté.



Arrêté de désignation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Département Histoire de l'Architecture
et Archéologie
reçu le N° 354

28 NOV. 2016

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France

Affaire suivie par : Dorothee CHAQUI-DERIEUX
Service régional de l'archéologie
Tél : 01 56 06 51 80
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : dorothee.derieux@culture.fr
Réf. SRA : SD/DCD/ [2016-3186] 2016 n° 534
Votre dossier réf.: 0558.16/XS courrier en date du 03/10/2016

COPIE

Arrêté n° : 2016-621

Le Préfet de la région d'Île-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;
VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine, notamment les articles R 522-1 et R 523-22 ;

Vu l'arrêté n° 2016-534 en date du 10/10/2016 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé : Ancien Hôtel des Ambassadeurs de Hollande - 47, rue Vieille du Temple - 10, rue des Guillemites à Paris 04ème ;

Vu l'arrêté de désignation n° 2016-615 en date du 15/11/2016 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place ;

CONSIDERANT que, le responsable précédemment désigné n'est plus disponible ;
Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté de désignation n° 2016-615

ARRETE

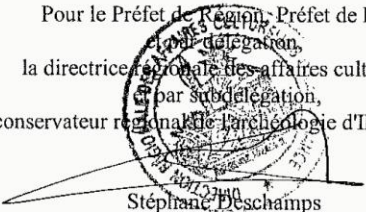
Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Paris - Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

Article 2 : Monsieur Jean-François Goret est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Ville de Paris - Département histoire de l'architecture et archéologie de Paris.

Paris, le 21/11/2016

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie d'Île-de-France



Stéphane Deschamps

Original : Intéressé
Copies : Maître d'ouvrage et Opérateur
Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Paris 04ème

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France
47 rue Le Peletier 75009 Paris - standard 01 56 06 50 00 - télécopie 01 56 06 52 48
Adresse internet : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Île-de-France>

Résultats

I. Introduction

La compagnie immobilière Amelot de Bisseuil projette la réhabilitation de l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande au 47, rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites (**Fig. 1 et 2**), dans le 4^e arrondissement. En dehors de la rénovation du bâti actuel, édifié principalement au XVII^e siècle, le projet intègre l'aménagement d'un sous-sol au niveau de la cour principal et sous une partie des bâtiments au nord-ouest de l'ensemble architectural.

Considérant la sensibilité de cette parcelle, à l'intérieur de l'enceinte de Philippe-Auguste et occupée selon les données historiques avant le milieu du XIV^e siècle, le Service Régional de l'Archéologie/ DRAC d'Île-de-France a notifié la réalisation d'une opération archéologique qui s'est déclinée en deux étapes. Une autorisation de sondage a été délivrée dans un premier temps (titulaire : David Coxall) afin de réaliser des observations archéologiques dans le cadre de l'ouverture de huit sondages techniques dans la cour et au rez-de-chaussée des bâtiments à l'emplacement du sous-sol envisagé. Cette première intervention a été menée au cours des mois de juillet et d'août 2016.

Dans un deuxième temps, un diagnostic archéologique a été mené du 5 au 15 décembre 2016 dans l'emprise de la grande cour (titulaire : Jean-François Goret). Un seul sondage avec blindage a été ouvert du fait de la faible superficie de la zone d'intervention et des contraintes techniques du lieu.

L'ensemble des données archéologiques collectées lors de ces deux opérations est présenté dans ce rapport.

II. Localisation du site et données géomorphologiques

Située rive droite, dans le quartier du Marais, l'Hôtel des Ambassadeurs de Hollande occupe la partie septentrionale d'un îlot rectangulaire limité au nord par la rue des Blancs-manteaux, à l'ouest par la rue des Guillemites (ancienne rue des Singes), à l'Est par la rue Vieille du Temple et au sud par la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie. Cet îlot présente à l'heure actuelle un bâti dense édifié au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. D'après la carte géologique de Paris au 1/25000^e, le terrain est placé sur des formations géologiques composées de marnes calcaires du Lutécien supérieur (**Fig. 3**).

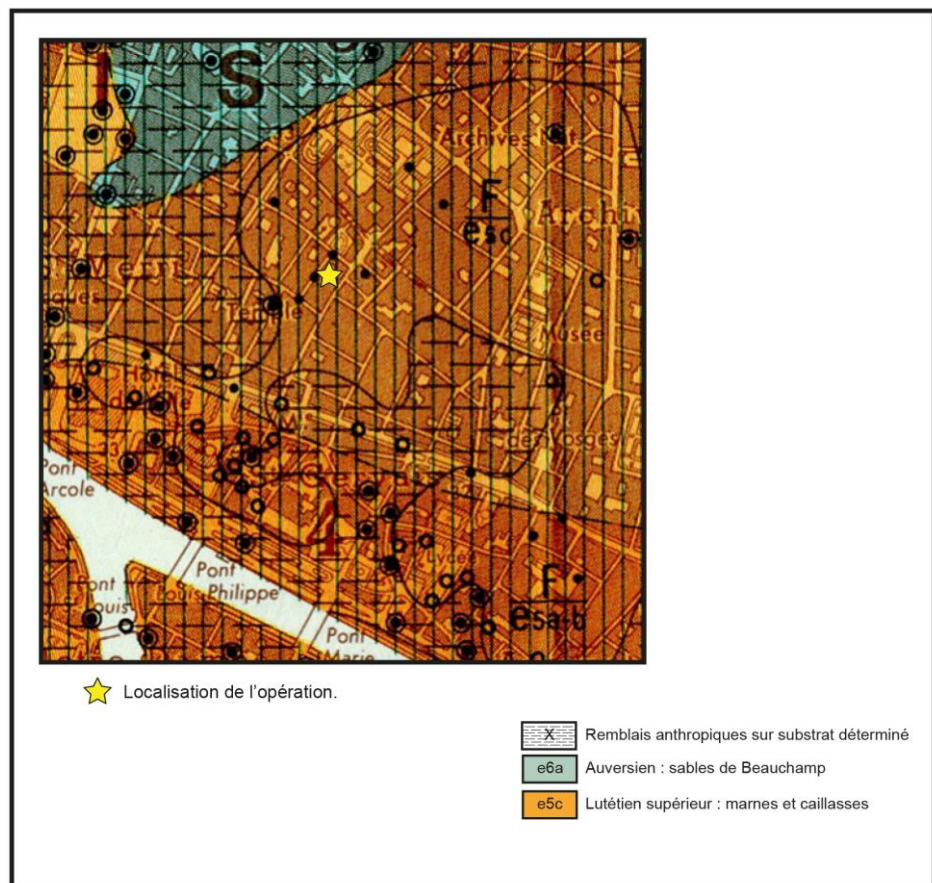


Fig. 3 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : localisation du site sur un extrait de la carte géologique de Paris au 1/25000^e.

III. Topographie historique et observations archéologiques

Le quartier du Marais n'a pas fait l'objet d'un nombre important d'opérations archéologiques ces dernières décennies. L'absence de projet d'urbanisme d'envergure dans une zone « préservée » explique cet état de fait. Situé sur une basse terrasse alluviale limitée au nord par un lit ancien de la Seine (paléo-chenal qui reprend globalement le tracé des grands boulevards), cet espace est occupé dès la période antique d'après les quelques données archéologiques collectées lors d'opération de fouille anciennes et plus récentes (**Robin 2015 ; Busson 1998**). Structurée le long de plusieurs voies, puis au haut Moyen Âge autour de deux lieux de culte, Saint-Gervais et Saint-Paul, des traces d'habitats ont été reconnues en lien avec des zones cultivées (**fig. 4**). Si une première fortification est édifiée au X^e-XI^e siècle sur la rive droite, c'est au lendemain de la construction du rempart de Philippe-Auguste, entre 1190 et 1211, que la parcelle concernée par notre intervention forme un espace *intra-muros* au sein d'un quartier qui va essentiellement se lotir au XVI^e siècle. Le plan de Bâle (**fig. 5**) et par la suite celui de Turgot (**fig. 6**) témoignent de cette urbanisation au début de l'époque moderne. Les données archéologiques sur le bâti qui a précédé cette phase de lotissement demeurent modestes et reposent sur quelques observations à l'occasion d'opérations archéologiques dans plusieurs hôtels à proximité de notre intervention. Des traces de parcellaires, des structures maçonnées (latrines, maisons, puisards) associés à du mobilier archéologique des XIV^e et XV^e siècles nous renseignent ainsi sur l'urbanisation du Marais à la fin du Moyen Âge.

L'hôtel des ambassadeurs de Hollande, ancien Hôtel de Rieux puis Amelot de Bisseuil

Situé historiquement à proximité du couvent des Blancs Manteaux, L'hôtel dans sa configuration actuel date du XVII^e siècle (construction achevée en 1660). Il s'est installé à l'emplacement d'hôtels plus anciens dont celui de Nicolas de la Chesnay (construit en 1483) et celui de Jean de Rieux qui l'achète avant 1401. Il est signalé en 1440 avec maisons, salles, chambre, chapelle, cuisine, cour, puits, celliers et étables. Jean de Rieux est un maréchal de Charles VI, neveu d'Olivier de Clisson, qui a fait construire l'hôtel de Clisson (emplacement des Archives nationales) dont le plan pourrait être similaire (Données historiques d'après : *Demeure médiévale : répertoire sélectif des principaux hôtels*, sous la direction de Valentine Weiss, Paris Archives Nationales, 2012, p. 134-135).

Aujourd'hui, l'hôtel forme un ensemble architectural remarquable avec des éléments de décorations (sculptures, plafonds peints) exceptionnellement bien conservés (**Courtin 1998**).

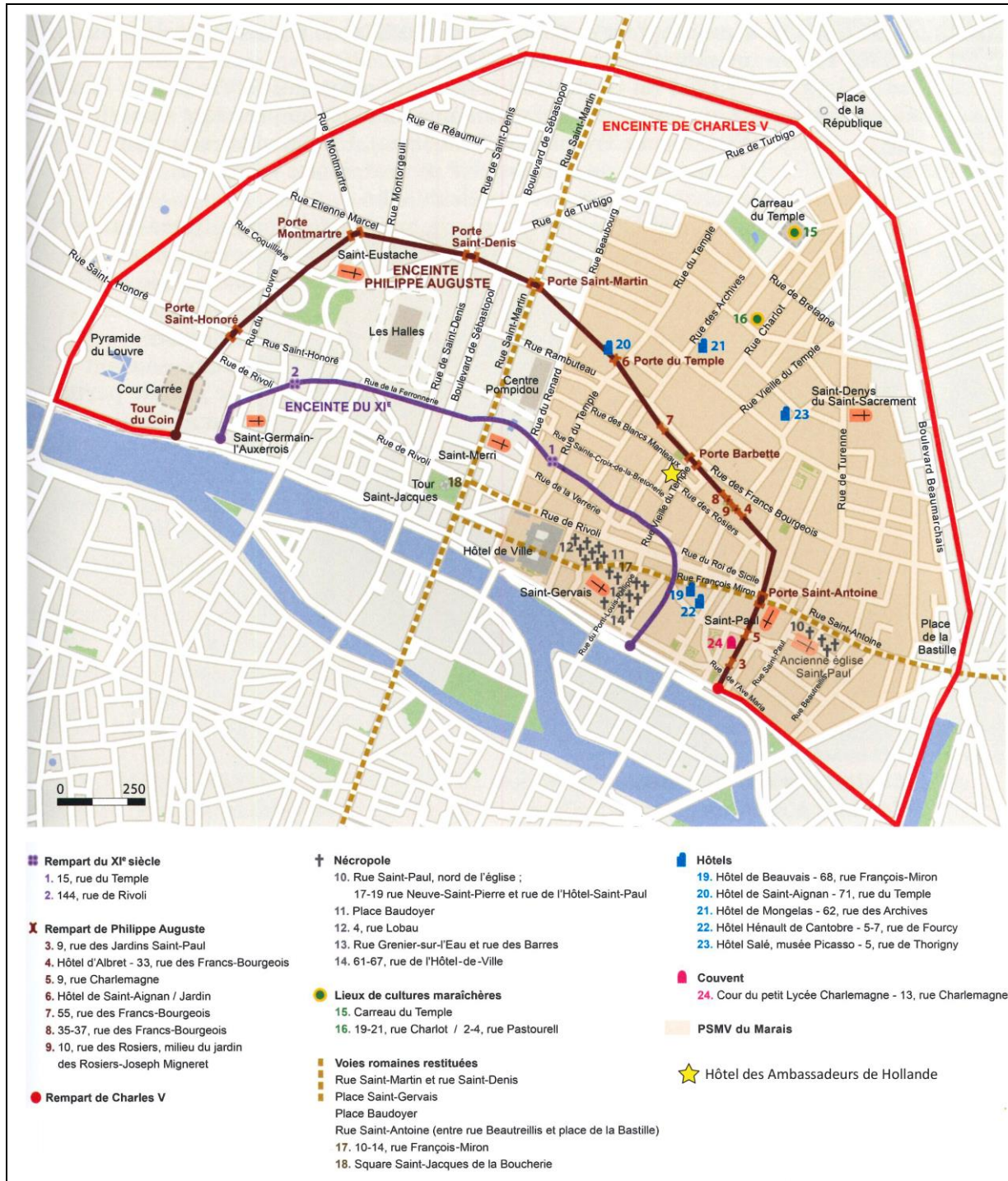


Fig. 4 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : synthèse des connaissances archéologiques pour le quartier du Marais avec emplacement des hôtels ayant fait l'objet d'opération de fouille (d'après Robin 2015, p. 105).

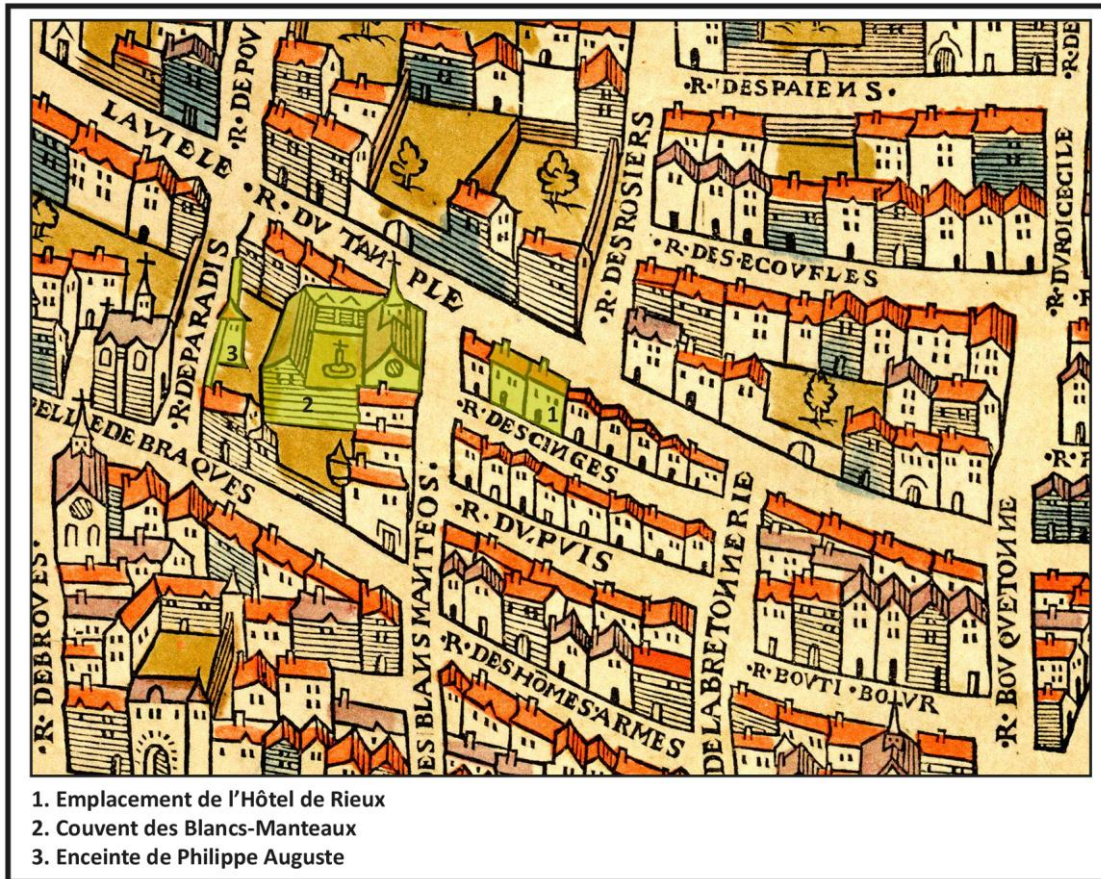


Fig. 5 – Paris (6^e arr.) – (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : l'Hôtel de Rieux sur le plan de Bâle du milieu du XVI^e siècle (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).



Fig. 6 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : l'Hôtel des Ambassadeurs de Hollande sur le plan de Turgot (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

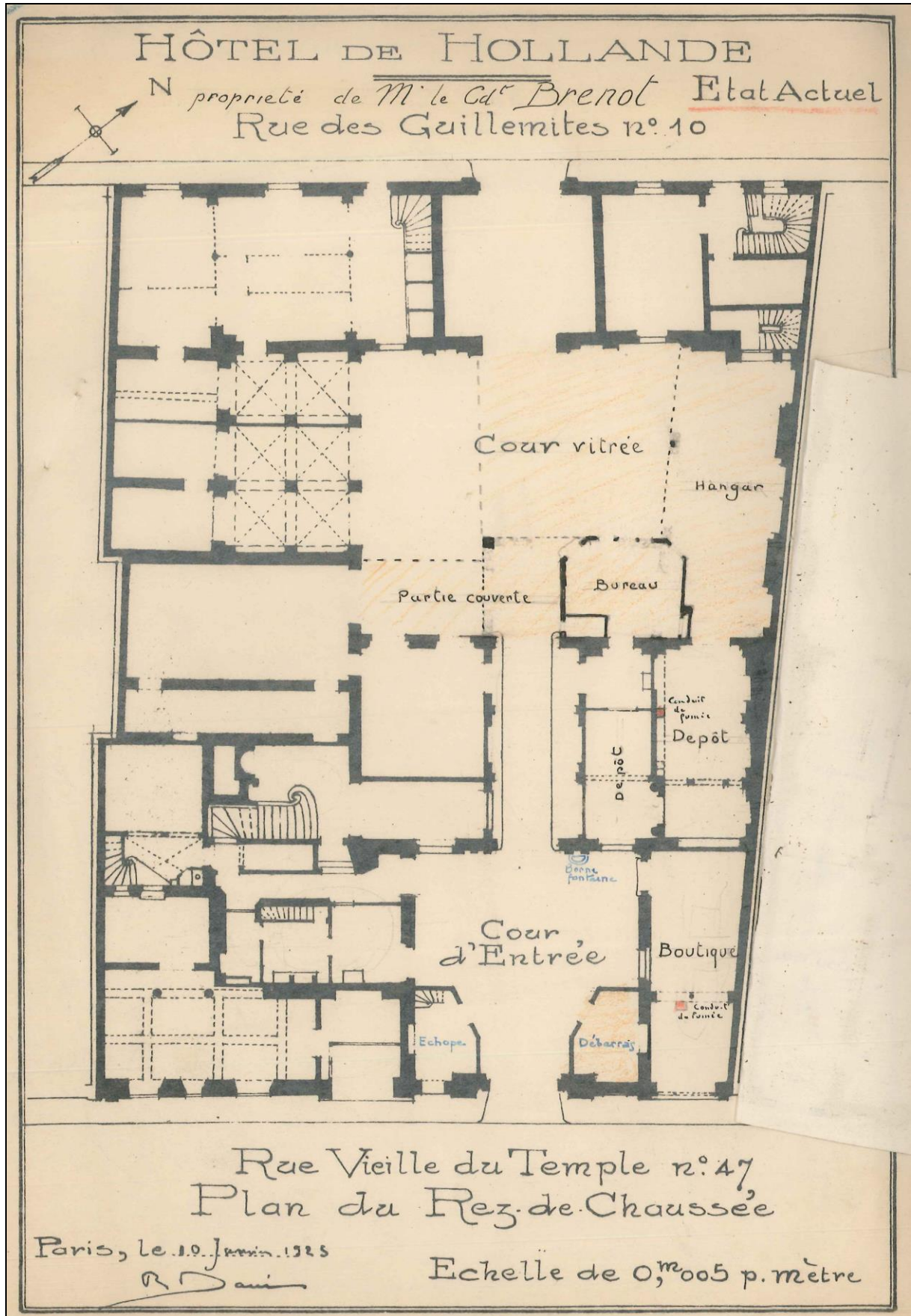


Fig. 7 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : l'Hôtel des Ambassadeurs de Hollande au début du XX^e siècle.

IV. Méthodologie d'intervention

IV.1 Les sondages techniques

Neuf sondages techniques ont été implantés au rez-de-chaussée de l'immeuble à l'emplacement de la terrasse édifiée entre 1657 et 1660 et du logis le long de la rue des Guillemites (**fig. 8**). Ils sont au contact des murs porteurs : sept à l'intérieur (P1, P2, P3, P4, P6, P10 et P11) et deux dans la grande cour (P5 et P7). L'altimétrie du rez-de-chaussée est régulière et se situe à 34,40 m NVP. Les sondages, d'une emprise au sol de 1,50 m par 1,50 m ont été réalisés manuellement par une entreprise de terrassement en sous-traitance du bureau d'études géotechniques. Les profondeurs atteintes variaient de 3,00 m à 4,50 m. Les observations archéologiques, réalisées du 21 juillet au 3 août, ont dû suivre le rythme des terrassements et ont comporté un tri rapide des matériaux sortis de la fouille, des observations ponctuelles dans la fouille en cours et des relevés schématiques et prises de vue photographiques en fin de fouille avant blindage définitif ou remblaiement. Pour les raisons de sécurité, le temps passé au fond des sondages était limité au strict minimum nécessaire.

Des coupes schématiques ont été produites pour chaque sondage ayant livré des données significatives (**fig. 12, 13, 14, 15, 17, 19 et 22**). La numérotation des unités stratigraphiques adopte le système suivant : à partir de 100 pour le sondage 1, 200 pour le sondage 2, 300 pour le sondage 3, etc.

IV.2 La tranchée de diagnostic

La tranchée de diagnostic est implantée dans la grande cour selon un axe nord-est/sud-ouest (**fig. 8 et 25**). Elle a été réalisée en deux temps et divisée en trois secteurs (S1, S2 et S3). Un premier tronçon a été ouvert au nord-est de la cour (S1) mais la présence de réseaux a limité les possibilités d'intervention de sorte que seule la partie supérieure d'une fondation [2002] a pu être dégagée sans permettre des observations stratigraphiques conséquentes. Après avoir rebouché cette première excavation, nous avons repris l'ouverture de la tranchée de sondage à partir de l'extrémité ouest de la cour à l'aide d'une pelle mécanique dotée d'un godet de curage. Ouverte sur près de 9 m de long et 1,60 m de large, elle a été divisée en deux secteurs de part et d'autre d'une nouvelle fondation [2003] ; la partie au nord-est correspondant au secteur 2, celle au sud-ouest au secteur 3. Le substrat a été atteint en fond de tranchée à la cote NVP moyenne de 32,30 m soit une profondeur de 2,20 m. La tranchée a été blindée afin d'assurer la sécurité des intervenants.

Deux coupes ont été réalisées pour renseigner la stratigraphie (**fig. 26 et 27**). Les parties dégagées des structures ont été fouillées dans leur intégralité à l'exception d'un probable puits dont le fond n'a pas été atteint pour des raisons de sécurité. L'enregistrement des unités stratigraphiques a été mené à partir du numéro 2000 afin de ne pas générer de confusions avec les numéros attribués pour les sondages techniques. Des relevés en plan au 1/10^e et 1/20^e ont été réalisés pour documenter les vestiges ainsi que des

prises de vue. Enfin, le mobilier a été traité et inventorié selon les règles en vigueur au sein du DHAAP. Un inventaire du mobilier et des données de fouille est fourni dans les inventaires techniques.

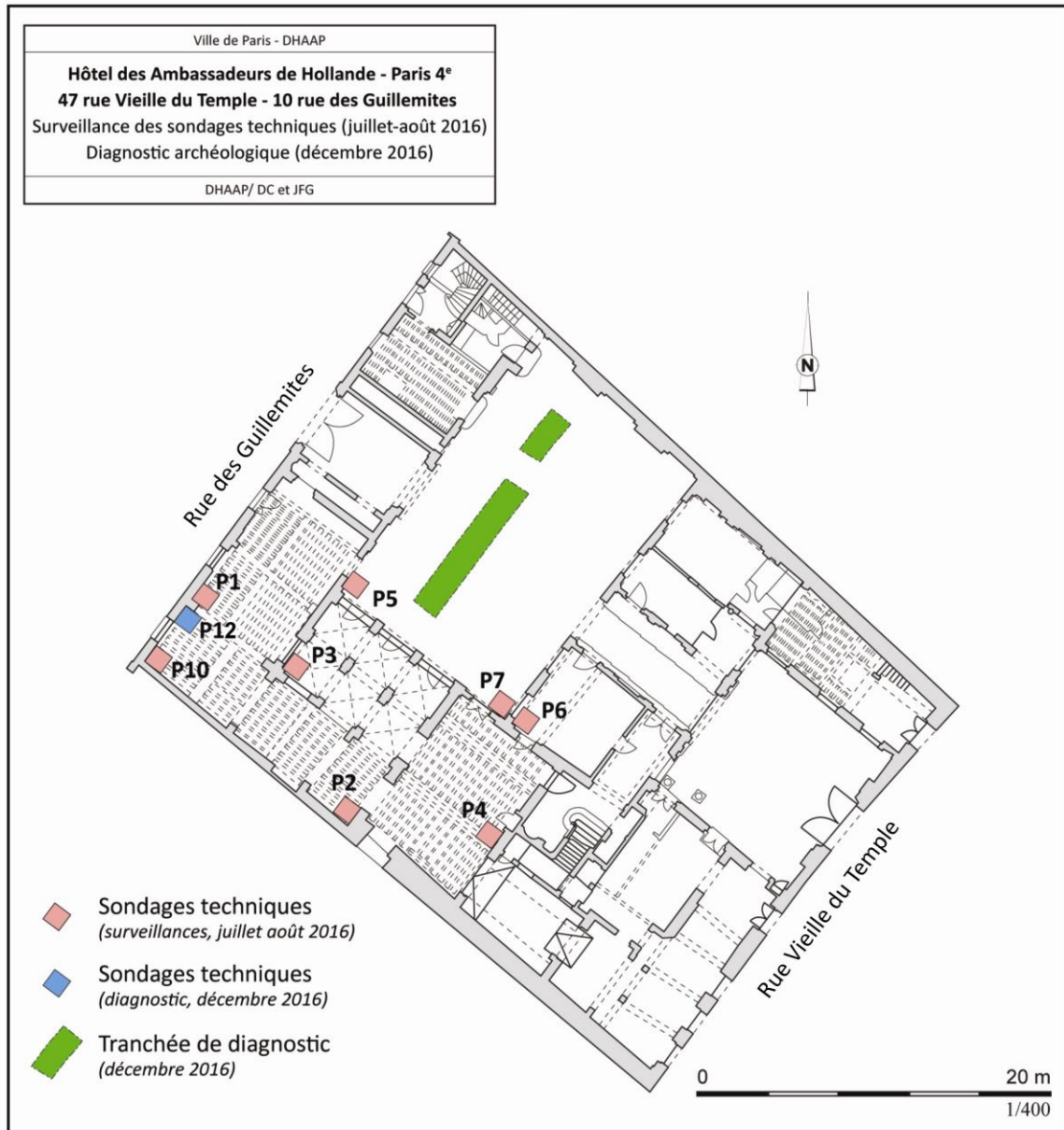


Fig. 8 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : localisation des sondages techniques et de la tranchée de diagnostic (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

V. Résultats

V.1 Les sondages techniques à l'intérieur du bâtiment

Le sondage P1

Ce premier sondage est implanté à l'extrémité nord du bâtiment, contre le mur de façade de la rue des Guillemites. Sous environ 1 mètre de remblai de terre et plâtras est apparue une structure voûtée orientée nord-ouest/sud-est. Seuls le mur est et le départ de la voûte en berceau étaient visibles, la voûte étant crevée (**fig.9 et 10**). Le mur et la voûte sont constitués d'assises de blocs de pierre calcaire équarris et réguliers d'environ 0,15 m d'épaisseur en moyenne : la paroi, de couleur brun-orange, est très érodée et concrétionnée. Le sol de la structure est constitué de rangées de dalles en grès plus ou moins carrées (0,22 x 0,22 m en moyenne). La hauteur subsistante sous la voûte est de 2 m. L'état d'usure des parois de la structure pourrait s'expliquer par une fonction de latrine ou puisard. La structure est remblayée par des gravats de plâtre de démolition et de la terre meuble [101] : le seul élément datant est un fragment de marmite tripode à deux anses coudées, engobe rouge, glaçure jaune intérieur et verte extérieur avec un brûlé d'usage extérieur indiquant une utilisation domestique. Copie de récipient métallique, ce type de marmite en terre est mis au jour dans des contextes du début du XVI^e siècle indiquant que la structure est probablement antérieure. La structure semble avoir été coupée par la fondation du mur de façade actuel. Le sondage n'a pas révélé d'autres niveaux archéologiques.

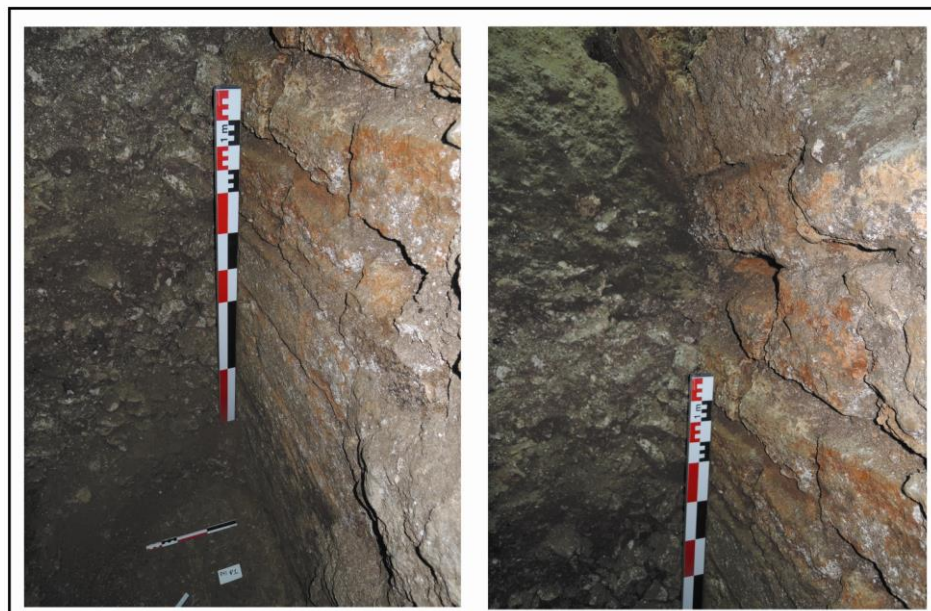


Fig. 9 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P1, vues de la maçonnerie de la cave/latrines ? (Clichés David Coxall/DHAAP).

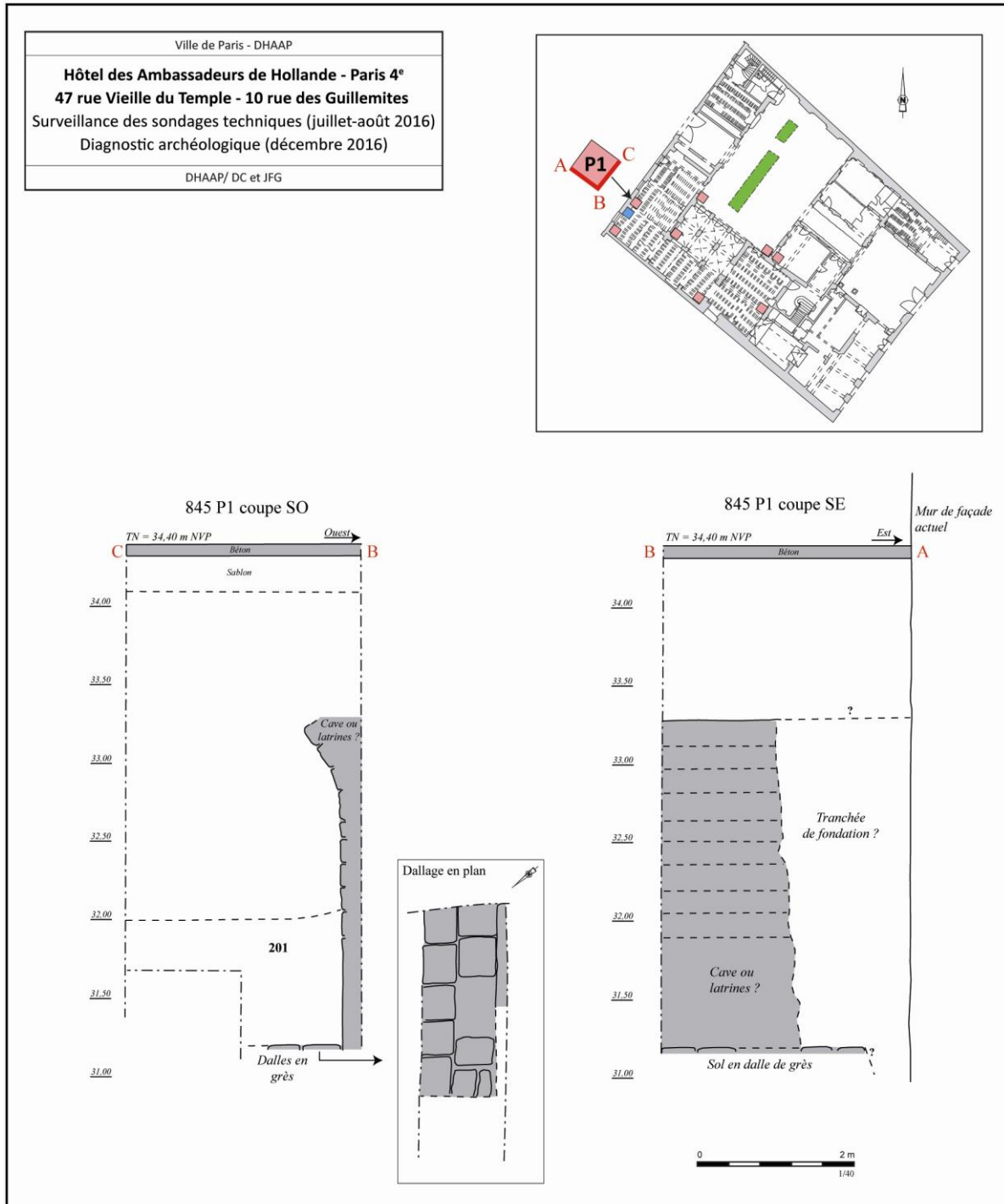


Fig. 10 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P1, coupes schématiques (DAO D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Le sondage P2

Le sondage est implanté contre le mur ouest du bâtiment à l'angle avec un mur de refend (**fig. 11, 12 et 13**). A une profondeur variant entre 0,50 et 0,90 m sous le sol actuel, le sondage a révélé la présence d'un mur en pierre et plâtre antérieur aux fondations des murs du bâtiment actuel. Ce mur est large de 0,35 m et orienté nord-ouest/sud-est ; à une profondeur de 1,30 m sous le sol actuel, un sol en plâtre d'une épaisseur de 0,10 m s'accroche à la paroi est de ce mur dont la partie supérieure est parementée et enduite de

plâtre. Le mur et le sol sont recouverts par des remblais de terre et plâtre. Le sol en plâtre recouvre un remblai complexe [201] d'une épaisseur d'environ 1,20 m composé de terre charbonneuse, de strates de terre organiques et de terres meubles renfermant une quantité importante de mobilier archéologique (**fig. 15 et annexe**). Le mobilier céramique est présent en quantité significative: les diverses formes sont toutes représentatives du début du XIV^e siècle. L'ensemble des 77 tessons recueillis est homogène : deux fragments de pichet glaçuré, deux fragments de grand poêlon glaçurés jaune, trois éléments de cruche flammulée, les fragments d'au moins cinq oules présentant trois types de profil ovoïde et de col, deux flammulées à cols courts à parement étroit, un flammulé à col en bandeau, et deux oules dont le col, de profil tardif, indique la fin de la fabrication des oules qui disparaît des contextes parisiens vers le début du XIV^e siècle datation que confirme la présence de fragments de deux coquemars flammulés de même type à col droit et anse ovoïde . Certains tessons portent un fort brûlé d'usage indiquant leur utilisation domestique. Une des oules à paroi fine millimétrique et déformée, sans décor, pourrait être le signe d'un raté de fabrication. Des fragments de sole ou de paroi de four en argile cuite et un culot de scories de fer pourraient indiquer la présence d'un artisanat (**fig. 23**). Ce niveau recouvre une couche de terre brun-foncé compacte d'environ 30cm d'épaisseur qui se superpose aux sables naturels situés à - 2,40m sous la surface actuelle. L'étroitesse du sondage n'a pas permis de comprendre l'ensemble de la séquence du bâti : si les fondations du mur de refend actuel englobe nettement le mur en pierre et plâtre, elles se superposent également à un radier de pierre et plâtre et surtout un gros massif de blocs calcaire, profondément enfoui de plus de 1,80 m dans les sables, et dont la fonction reste à déterminer.



Fig. 11 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P2, vues du sondage (Clichés D. Coxall/DHAAP).



Fig. 12 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P2, coupes schématiques (DAO D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

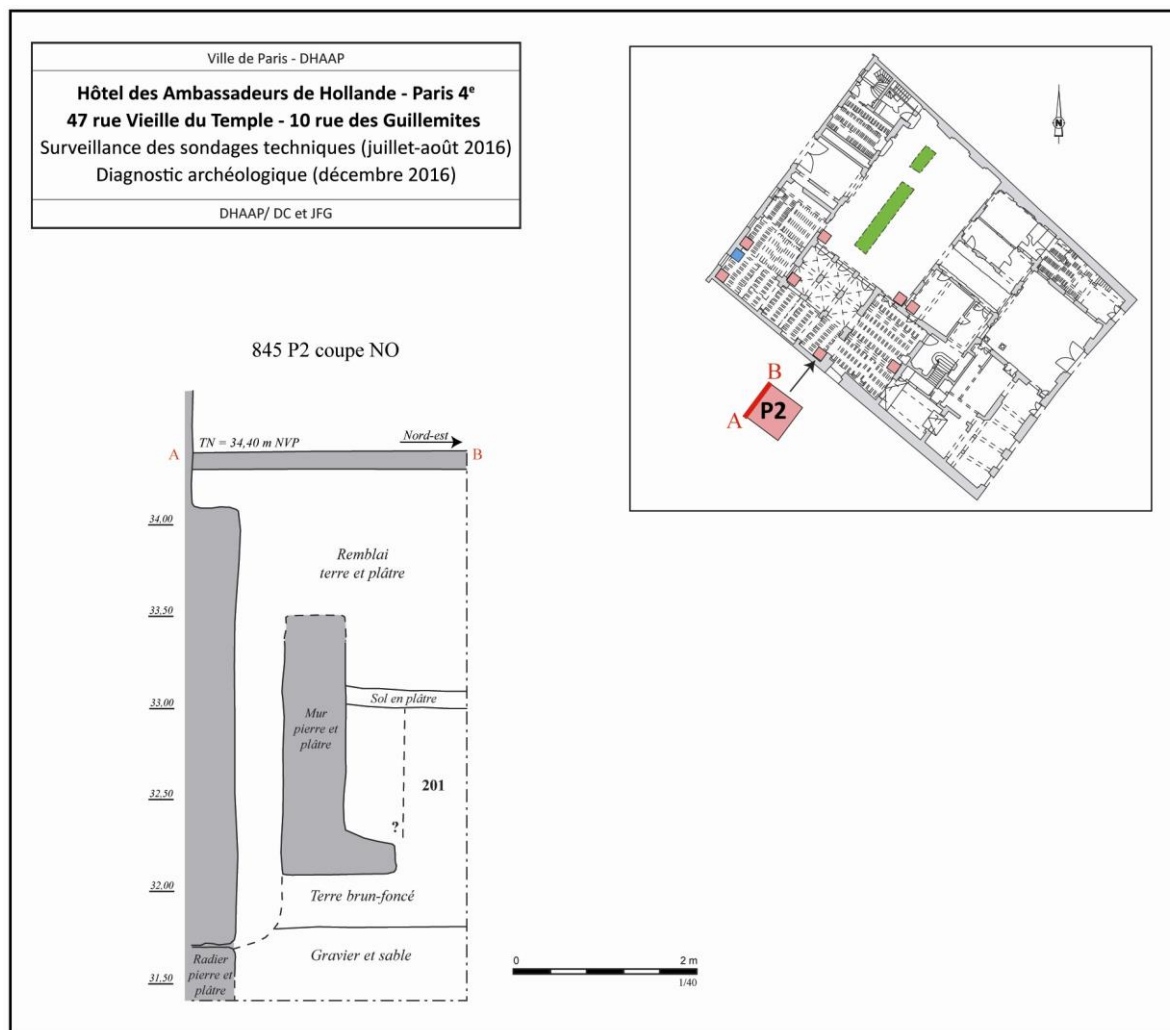


Fig. 13 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P2, coupes schématiques (DAO D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Le sondage P3

Le sondage est Implanté dans la partie nord du bâtiment à l'angle de deux murs de refend (**fig. 14**). La stratigraphie est composée essentiellement d'une séquence de remblais de démolition d'une épaisseur d'environ 1,70 m (US 300) : le mobilier céramique composé de huit tessons est homogène et datable du XVI^e siècle. Il s'agit d'un fragment très décoré orné d'une fleur à trois pétales typique d'une production parisienne ou tout au moins francilienne qui a produit notamment des porte-couverts et d'un col de marmite tripode et deux col de coquemar glaçuré dont un avec un départ d'anse large. Ces remblais recouvrent un niveau de limon sableux marron d'environ 30cm d'épaisseur [301] : le mobilier céramique se compose de deux tessons : un col et départ d'anse d'une petite gourde-crapaud en grès et un élément de col de jatte et pourraient être datés de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle. Ce niveau recouvre directement les sables naturels situés à une profondeur de 2,40 m sous la surface.

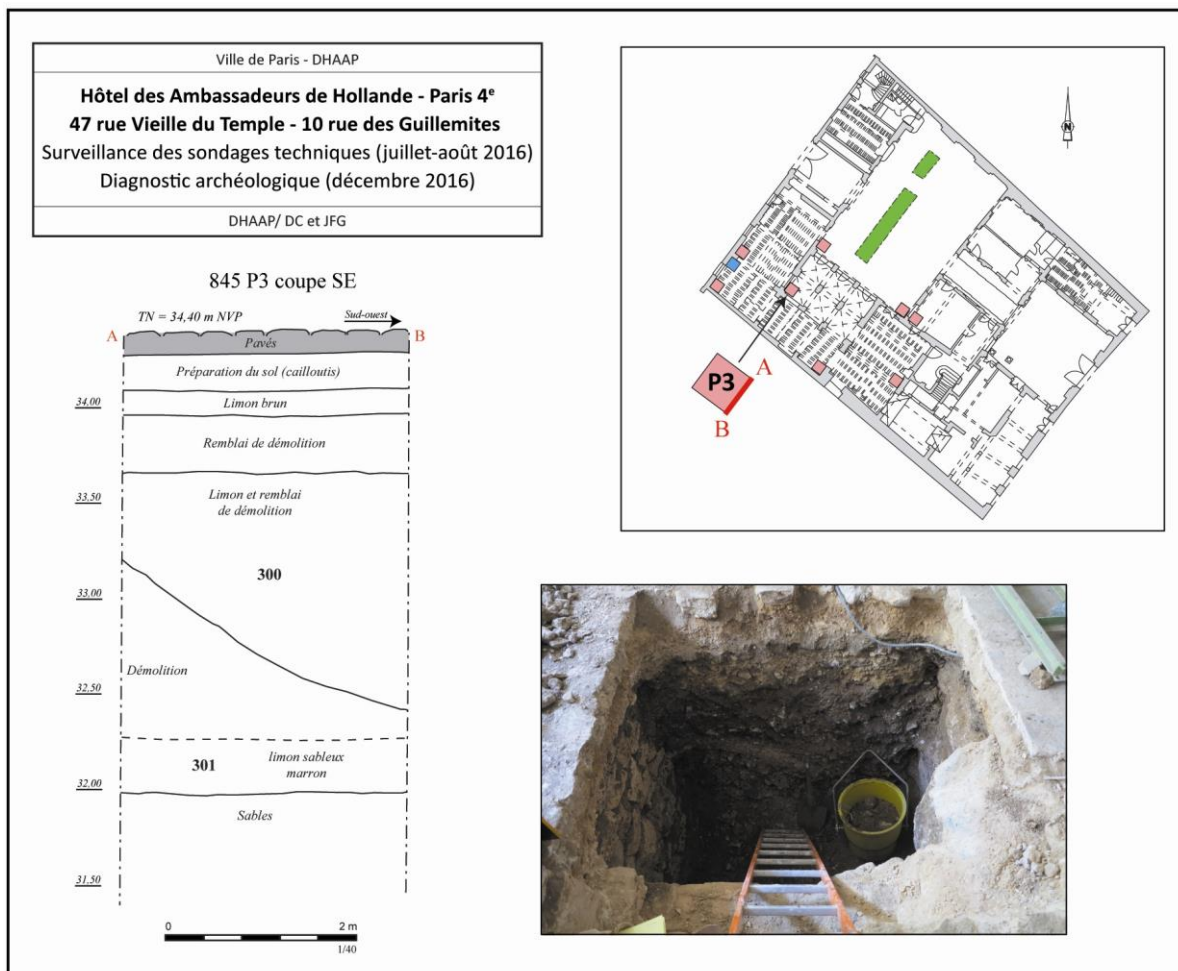


Fig. 14 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P3, vue et coupe schématique (DAO D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Le sondage P4

Le sondage est implanté à l'extrémité sud de la zone d'intervention, contre un mur de refend (**fig. 15**). La partie supérieure de la stratigraphie est constituée d'une importante séquence de remblais d'une épaisseur totale d'un mètre et constituée de remblais de démolition, de la terre, de fragments de blocs calcaires et de déchets de taille de pierre calcaire [400] : le mobilier céramique prélevé, se compose de quatre tessons dont une anse de pichet datable XIV^e siècle, les trois autres tessons dont un élément de col de coquemar à lèvre éversée glaçuré, étant datables du XV^e siècle. Ces remblais, probablement contemporains de la construction des fondations de l'élévation actuelle, recouvre un sol en plâtre de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur. Situé à 1,30 m sous la surface actuelle, ce sol semble avoir été coupé par la partie inférieure des fondations du mur actuel qui présentent un ressaut d'environ 0,10 m à cette hauteur. L'altimétrie de ce sol correspond à celle du sol repéré dans le sondage P2. Le sol recouvre un remblai d'une épaisseur d'environ 0,30 m [401] constitué de remblais plâtreux, de terre compacte et des fragments de terre (ou argile ?) rubéfiée. Aucun mobilier céramique n'a pu être prélevé. Sous l'US 401, la stratigraphie se différencie nettement, étant constituée essentiellement de terres brun foncé très compactes et d'aspect homogène d'une épaisseur d'environ 0,80 m. Aucun mobilier archéologique n'y était visible. Ces terres recouvrent une petite couche de cailloutis, d'une épaisseur de 0,10 m, qui repose sur les sables naturels.

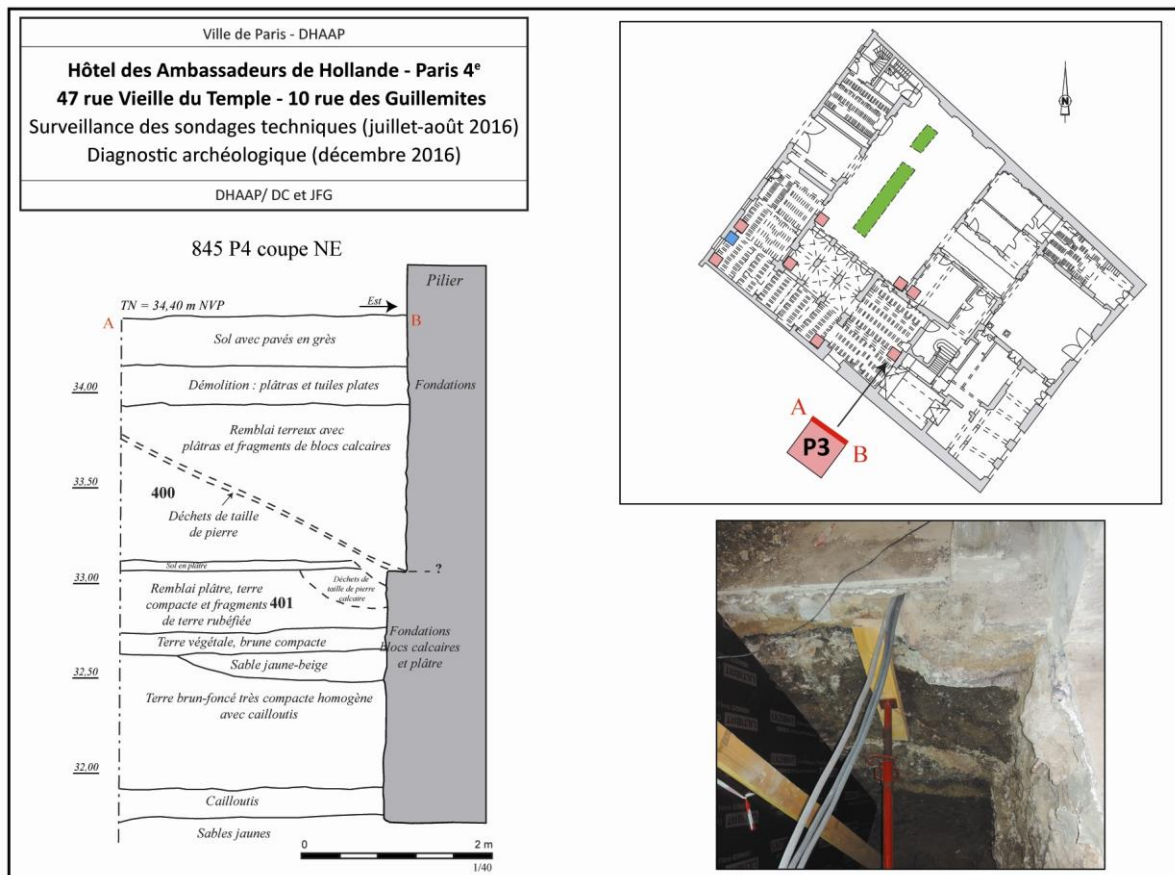


Fig. 15 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P4, vue et coupe schématique (DAO D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Le sondage P6

Le sondage est implanté dans l'angle nord-ouest de la salle dite « anti-chambre » (**fig. 16 et 17**). La stratigraphie est constituée pour l'essentiel de séquences de remblais associées aux constructions modernes. Immédiatement sous le sol actuel, la séquence la plus récente d'une épaisseur d'environ 0,80 m, est composée de strates de plâtras, terre organique, terre charbonneuse [601] : le mobilier céramique prélevé soient trois tessons glaçurés verts, deux anses et un fond, est attribuable au XVI^e siècle. Un fragment d'ardoise a également été retrouvé matériau importé et utilisé largement à compter du XVI^e siècle à Paris. Ces remblais s'accrochent à un gros massif de pierres de plâtre. Ce dernier s'appuie contre une fondation en pierre et plâtre orientée nord-ouest/sud-est comme l'élévation actuelle. La relation entre l'élévation actuelle et cette fondation n'était pas visible dans l'emprise du sondage. La fondation en pierre et plâtre orientée nord-ouest/sud-est se pose sur une imposante fondation constituée d'assises irrégulières de blocs calcaires liés soit au plâtre soit à la terre. Vient s'y accrocher une importante séquence de remblais antérieure à l'US 601 et composée de terre grise, des plâtres de démolition, des tuiles plates à crochet dont un fragment d'une largeur de 16,7 cm pour une épaisseur de 1,4 cm, des ossements d'animaux et de la céramique [602] : Le mobilier céramique recueilli soit trente-sept tessons, se compose d'éléments résiduels du XIV^e siècle, un élément de lampe et une anse de pichet à glaçure jaune et de tessons du XVI^e siècle, majoritairement des cols de coquemars à engobe rouge ou glaçure verte, complété par un élément de réservoir de lampe, une tesson de grès gris et un de grès noir appartenant à un sinot normand. Ce remblai a été observé sur une épaisseur de 2,20 m : son fond n'a pas été atteint en fond de fouille à 4,40 m de profondeur par rapport à la surface actuelle. Cette séquence de remblais s'accroche également aux fondations du mur de façade côté cour qui sont de facture très régulière : la base de ces fondations n'a pas été atteinte non plus en fond de fouille.



Fig. 16 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P6, vues du sondage (Clichés P. Saussereau/DHAAP).

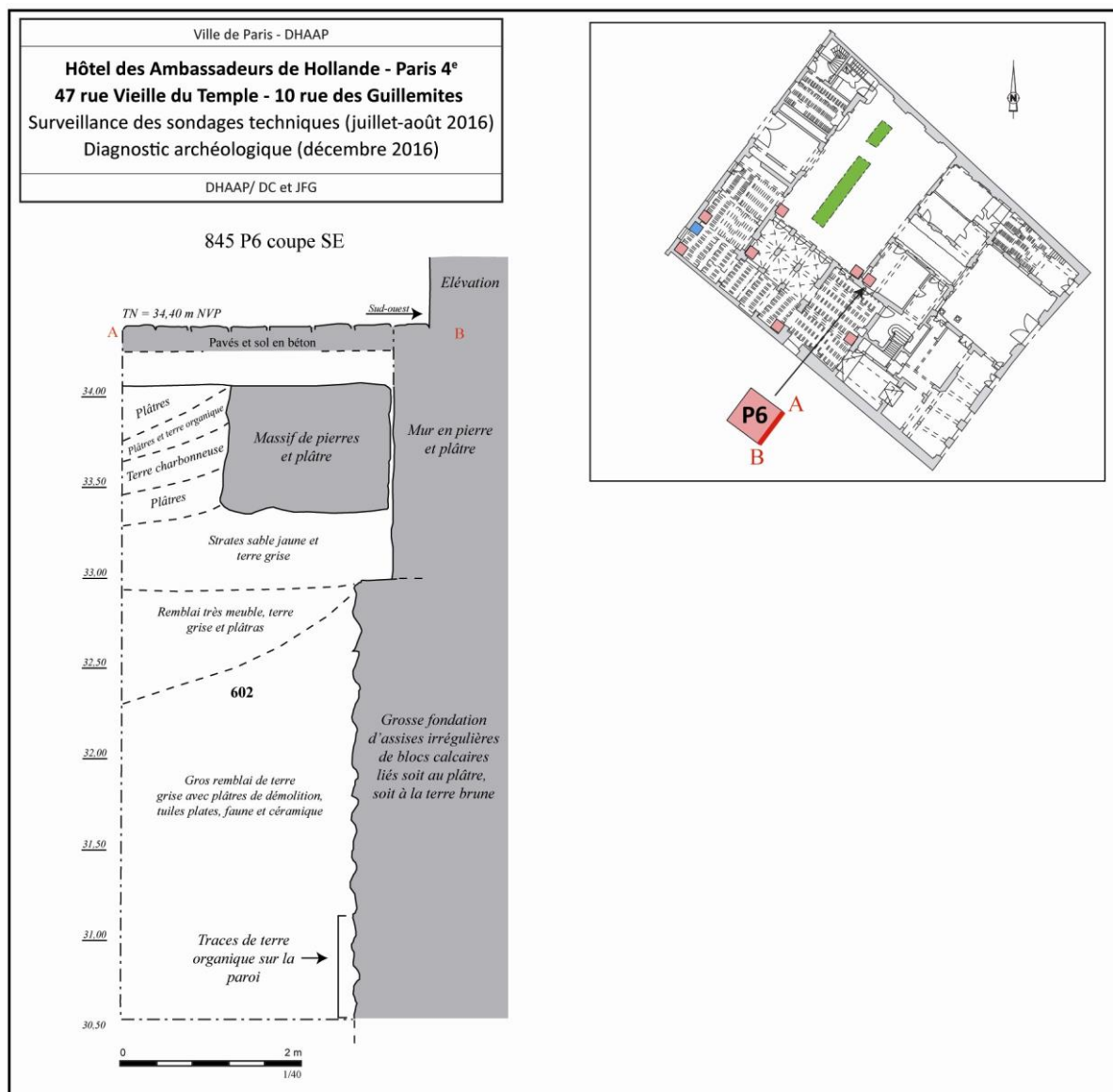


Fig. 17 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P6, coupe schématique (DAO D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Le sondage P10

Implanté à l'angle du mur de façade de la rue des Guillemites et le mur mitoyen ouest (**fig. 18 et 19**), ce sondage a révélé plusieurs phases de construction antérieures aux fondations de l'Hôtel actuel. La tranchée de fondation du mur ouest de l'Hôtel est comblée par un remblai composé de terre meuble et de plâtras [1001] : notons la présence d'un fragment de la base d'un mortier (ou mesure) en pierre du XII^e-XIII^e siècle (**fig. 23**). Ce mortier, dont la base est gravée de formes géométrique en losange, est à rapprocher d'un exemplaires découvert en remploi dans des constructions du XVI^e siècle et étudié par Geert Verbrugge (Inrap) à Conchil-le-Temple (Pas de Calais). Entre 0,30 m et 0,40 m sous la surface actuel on trouve un mur en plâtre orienté nord-ouest/sud-est qui semble suivre l'alignement de celui repéré dans le sondage P2. Conservé sur une hauteur d'environ 1,10 m et large de 0,35 m, ce mur est parementé et enduit de plâtre sur sa face est ; un sol en plâtre de 0,1 m d'épaisseur s'acole à sa base. Ce mur se repose sur

un remblai de plâtre de démolition mêlé de strates charbonneuse de 0,50 m d'épaisseur. Ce remblai recouvre une deuxième fondation en pierre et plâtre également orientée nord-ouest/sud-est mais décalée d'une quarantaine de cm à l'ouest par rapport au mur plus récent ; sa largeur n'a pas pu être déterminée. Cette fondation a coupé une séquence de remblais sableux d'environ 1 m d'épaisseur et s'est posée sur l'extrados de la voûte d'une cave situé à 3 m sous le sol actuel. L'ouverture restreinte (0,50 m x 0,50 m) réalisée dans la voûte a permis de constater que la cave est comblée presque jusqu'à la voûte par un remblai de plâtras meuble. Néanmoins l'espace restant vide permet d'observer qu'il s'agit d'une cave avec voûte en berceau orientée nord-est/sud-ouest ; la voûte est composée de claveaux en pierre calcaire liés au plâtre s'appuyant sur le mur occidentale. Ce dernier, observé très ponctuellement, est également composé de blocs calcaires réguliers. Afin de préserver l'intégrité de la structure, le sondage n'a pas été poursuivi plus en profondeur que la voûte : par conséquent, les dimensions de la cave n'ont pu être déterminées. La fondation du mur ouest de l'Hôtel actuel semble se superposer au mur occidental de la cave.



Fig. 18 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P10, vues du sondage (Clichés D. Coxall et P. Sausseureau/DHAAP).

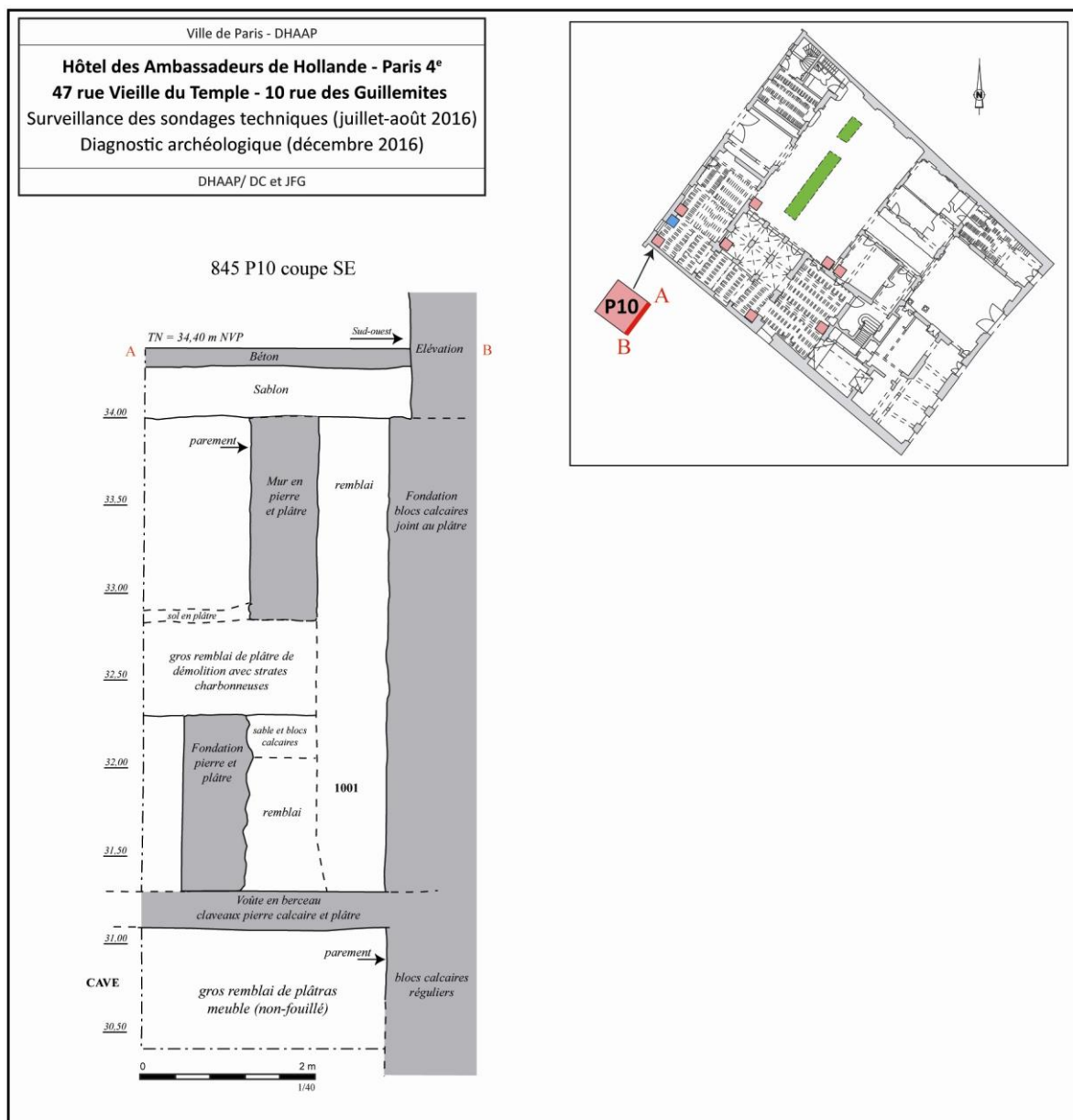


Fig. 19 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P10, coupe schématique (DAO D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Le sondage P12

Ce dernier sondage à l'intérieur du bâtiment a été surveillé lors de l'opération de diagnostic (**fig. 20**). La présence d'une canalisation en terre cuite, associée à des conditions d'intervention assez dangereuses (blindage succinct et éclairage insatisfaisant), ont fortement limité la possibilité de mener des observations précises sur la stratigraphie. Le substrat a été atteint à une profondeur d'environ 3,50 m. A partir du haut de l'excavation, nous avons constaté la présence d'un remblai de démolition avec des fragments de plâtre, des moellons de calcaire et des fragments de tuiles à crochet. Le mobilier ramassé dans le tas de déblai se compose de céramiques des XVI^e-XVII^e siècle avec des productions assez hétérogènes.



Fig. 20 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P12, vue du sondage (Cliché J.-F. Goret/DHAAP).

V.2 Les sondages techniques dans la cour

Le sondage P7

Le sondage est implanté dans l'angle sud de la Grande Cour (**fig. 21 et 22**). A une profondeur d'un mètre sous la surface et sous environ 0,70 m de remblai composé de terre grise, tuiles plates et fragments d'ardoises, la fouille a mis au jour une structure voûtée qui occupe la totalité du sondage. Les murs de fondations de l'Hôtel du XVII^e siècle constituent deux côtés de la structure qui a été bâtie contre celles-ci. La structure est de plan quasiment carré (2,60 m x 2,80 m) ; la voûte en berceau, d'une épaisseur d'environ 30cm est constituée de blocs calcaires et de grès ; l'intrados est enduit de plâtre et porte les empreintes des planches ayant cintré la voûte. Toutes les élévations internes de la structure sont également enduites de plâtre. Le haut de la voûte avait été aménagé (ou réaménagé ?) pour créer une ouverture obturée par une dalle calcaire de 0,62 m de côté percé au centre par un trou rectangulaire rainuré de 9 cm par 7 cm. Cette dalle était retrouvée en partie effondrée à l'intérieur de la structure. La structure est comblée par un gros remblai de plâtre de démolition. Aucun mobilier datant n'a été repéré. À une profondeur de 2,70 m sous l'apex de la voûte, le fond de la structure n'a pas été atteint.



Fig. 21 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P7, vue du sondage (Clichés P. Saussereau/DHAAP).

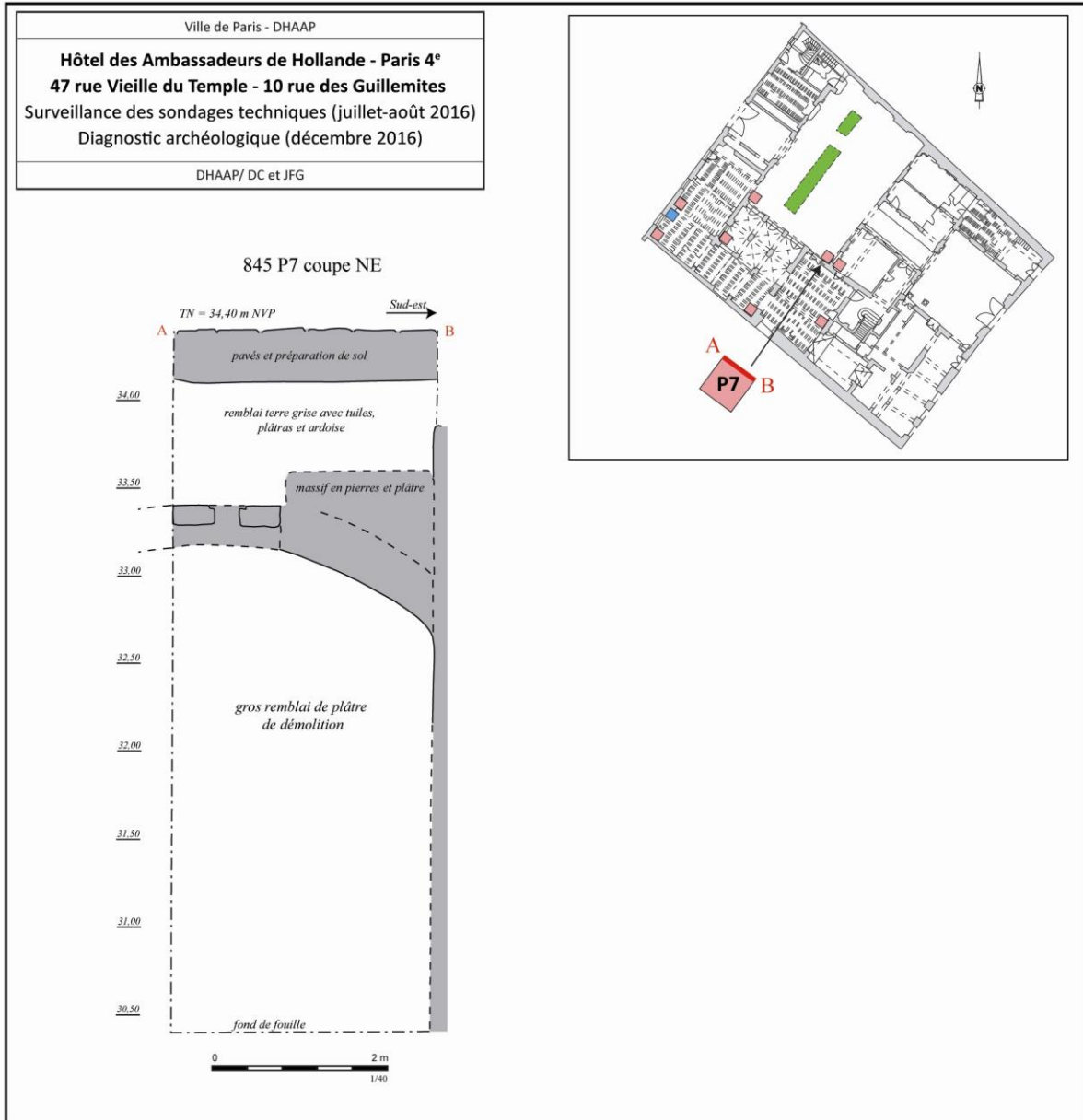


Fig. 22 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P7, coupe schématique (DAO D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Le sondage P5

Ce dernier sondage est Implanté dans l'angle ouest de la Grande Cour. L'ouverture de ce sondage a mis au jour, immédiatement sous le sol actuel, l'accès à un important ouvrage construit en béton hydraulique et situé sous le bâtiment actuel. Il est supposé que cet ouvrage (citerne ?) soit en relation avec les activités industrielle implantées sur le site vers le début du XX^e siècle. Le sondage n'a pas été poursuivi en profondeur et par conséquent n'a pas livré d'autres informations stratigraphiques.



Fig. 23 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : fragment de mortier en pierre 845-1001-1 et culot de scories de fer 845-201-1 (Clichés : C. Rapa/DHAAP).

V.3 La tranchée de diagnostic

Malgré son emprise limitée, la tranchée de diagnostic a livré sept structures et deux séquences de remblaiement qui témoignent de plusieurs phases d'occupation dont la plus ancienne pourrait remonter à l'époque antique (**fig. 23 et 24**).

Le fossé 2019

Le fossé 2019 [comblement = 2020 et 2021] a été dégagée sur un court tronçon de 0,50 m de long dans le secteur 2, pour une largeur de 0,76 m et une profondeur de 0,46 m (**Fig. 24, 25, 28, 29 et 30**). Il est orienté nord-ouest/sud-est. Il entame la couche 2012 alors que sa partie occidentale est fortement perturbée par le puits [2008]. Reconnu à la cote NVP de 33,61 m, il présente un profil irrégulier avec un bord septentrional rentrant et un bord méridional droit, le fond étant en cuvette. Son comblement se divise en deux couches.

Le remplissage inférieur [2020] correspond à un limon sableux homogène brun clair avec des inclusions de charbon de bois. Il est surmonté par un second remplissage [2021] qui se distingue par une couleur plus foncée et une densité plus importante de cailloux. Intercalée entre ces deux couches, une poche sableuse correspond à un effondrement de paroi.

Le seul mobilier céramique mis au jour dans ce contexte correspond à un fragment de bol à lèvre recourbé et paroi caréné (**fig. 33**). Daté du III^e siècle ou du début du IV^e siècle, cet élément permet d'attribuer cette structure à la période antique. Toutefois, il est nécessaire de demeurer prudent, ce tesson pouvant être en position résiduel.



Fig. 24 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, secteur 2 (Cliché : P. Saussereau/DHAAP).

La fosse 2025

La fosse 2025 (comblement = 2026) a été reconnue à la cote NVP de 33,50 m NVP dans le secteur 2 au pied de la berne nord-ouest sous laquelle elle se prolonge (**fig. 24, 25, 28 et 29**). Elle entame le substrat tout en étant perturbée par le puits [2008] et la fosse [2006]. Dégagée sur une longueur de 0,95 m pour une largeur de 0,62 m, elle présente un bord droit et un fond irrégulier atteint à 0,60 m de profondeur.

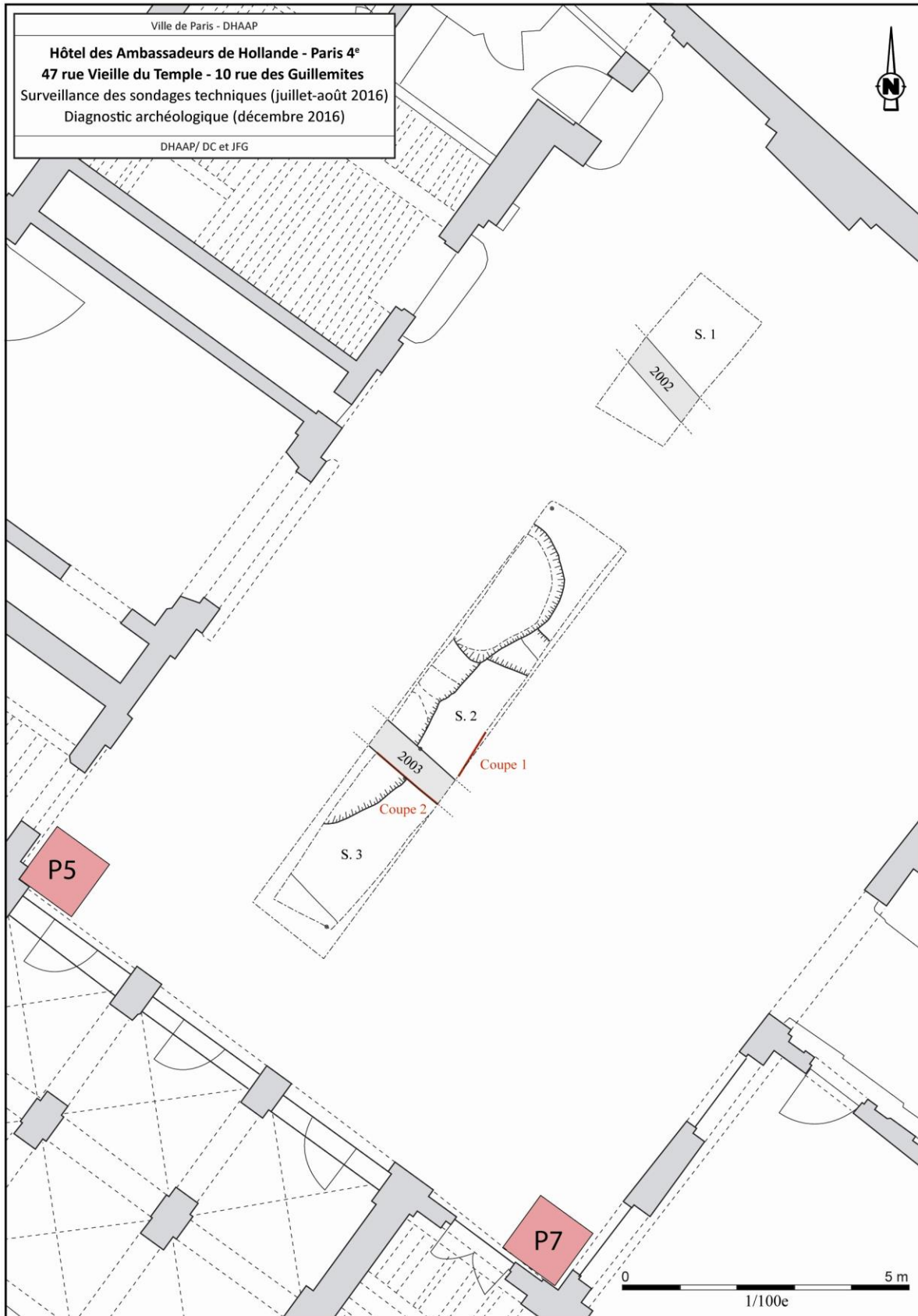


Fig. 25 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : implantation de la tranchée de diagnostic dans la grande cour (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

Son remplissage [2026] est formé d'un limon brun foncé avec des nodules de charbon de bois dans lequel des poches sableuses plus claires ont été observées. Il a livré plusieurs fragments de céramiques attribués au XIV^e siècle (cf. inventaire du mobilier).

La fosse 2006

La fosse [2006] a été reconnue à la fois dans les secteurs 2 et 3, de part et d'autre du mur [2003], sur une longueur de 2,80 m pour une largeur de 0,70 m. Elle présente un plan irrégulier et s'étend au-delà de la tranchée, vers l'ouest (**fig. 25, 27, 29 et 31**). Son fond irrégulier a été atteint à une profondeur de 0,82 m.

Son comblement [2007] est constitué d'une couche brune foncée homogène et assez charbonneuse. Elle a livré un mobilier assez conséquent avec des productions du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle et des tessons antiques résiduels (cf. inventaire du mobilier).

La fosse 2013

Cette petite fosse a été observée dans la coupe 2 au pied de la fondation [2003] (**fig. 27**). Son emprise n'a pas été clairement reconnue tout comme son profil (seul un bord rentrant a été vu en coupe). Elle est comblée par un sédiment [2014] qui présente les mêmes caractéristiques que la couche [2007]. Les deux structures pourraient être contemporaines mais nous n'avons pas mis au jour de mobilier dans ce dernier remplissage permettant de s'en assurer.

La première séquence de remblaiement

Une superposition de quatre couches forme une première séquence de remblaiement qui témoigne d'un exhaussement important de cet espace sur 1,20 m de hauteur (**fig. 26 et 27**). La première [2001], observée sur une épaisseur moyenne de 0,20 m, est formé d'un limon brun foncé qui se confond avec le remplissage des structures précédentes. Elle est surmontée par un remblai [2018] qui se distingue du précédent par la présence des nodules de plâtre et une plus grande densité de cailloux. Une petite couche sableuse intermédiaire [2018] a été observée dans la coupe 2. Le dernier apport [2005] participant à cette séquence a été reconnu dans l'ensemble de la tranchée sur une épaisseur de 0,65 m. Il se différencie du remblai [2018] par une densité plus faible de nodules de plâtre et une nature plus sableuse.

Nous disposons de peu d'éléments pour dater cette séquence de remblaiement. Seule la couche [2001] a livré quelques tessons dont des fragments d'oules et de pichets dont la chronologie s'étend du XII^e siècle au XIV^e siècle. Du mobilier antique résiduel a aussi été collecté ainsi que du mobilier moderne intrusif.

Le puits 2008

Dans le secteur 2, nous avons constaté la présence d'une structure d'un grand gabarit [2008] qui pourrait correspondre à un puits maçonné dont les matériaux de construction ont été récupérés dans leur intégralité, tout du moins pour la partie observée lors de l'intervention (**fig. 24, 25, 28 et 29**). Seule une moitié environ de la structure a été reconnue dans l'emprise de la tranchée. Elle présente un plan subcirculaire avec des parois droites, la fosse ayant été sondée sur une profondeur de 0,80 m. Ponctuellement, des

lentilles de limon argileux marron [2022] ont été observées contre les parois sur lesquelles étaient plaquées des petits moellons de gypse liés au plâtre [2023]. Ces derniers pourraient correspondre à des traces résiduelles de la maçonnerie du puits, les poches de limons pouvant être interprétées alors comme le comblement de construction (nous ne pouvons pas produire de clichés de ces derniers éléments car la nature sableuse du substrat a provoqué l'effondrement systématique de ces éléments lors de la fouille).

Le comblement d'abandon [2009] est composé principalement de matériaux de construction : tuiles à crochet, parois de plâtre et moellons de gypse et de calcaire. Il a livré un mobilier céramique attribuable à la deuxième moitié du XV^e siècle ce qui souligne un abandon relativement précoce. En effet, quelques fragments de céramique mis au jour dans le comblement de construction [2022] permettent d'envisager un aménagement dans ce même horizon chronologique. Les données restent toutefois assez lacunaires pour proposer des datations définitives.

Lors du creusement de la tranchée de sondage, une large fosse de récupération [2027] avec des bords rentrants (diamètre à l'ouverture environ de 3 m) a été observée avant la pose du blindage. Elle témoigne de la récupération de la partie supérieure de la maçonnerie de cette structure.

La deuxième séquence de remblaiement

Sur 0,55 m d'épaisseur, une seconde phase d'exhaussement du sol de la cour est formée par les remblais [2024] et [2000] qui scellent le remplissage d'abandon du puits [2008] (**fig. 26 et 28**). Ces deux couches correspondent à des limons bruns sableux et seules les inclusions de plâtre plus importantes dans la couche [2024] permettent de les différencier. D'un point de vue chronologique, le remblai [2000] a livré des fragments de poteries relevant de production variées allant du XIII^e siècle au XVI^e siècle.

Les fondations 2002 et 2003

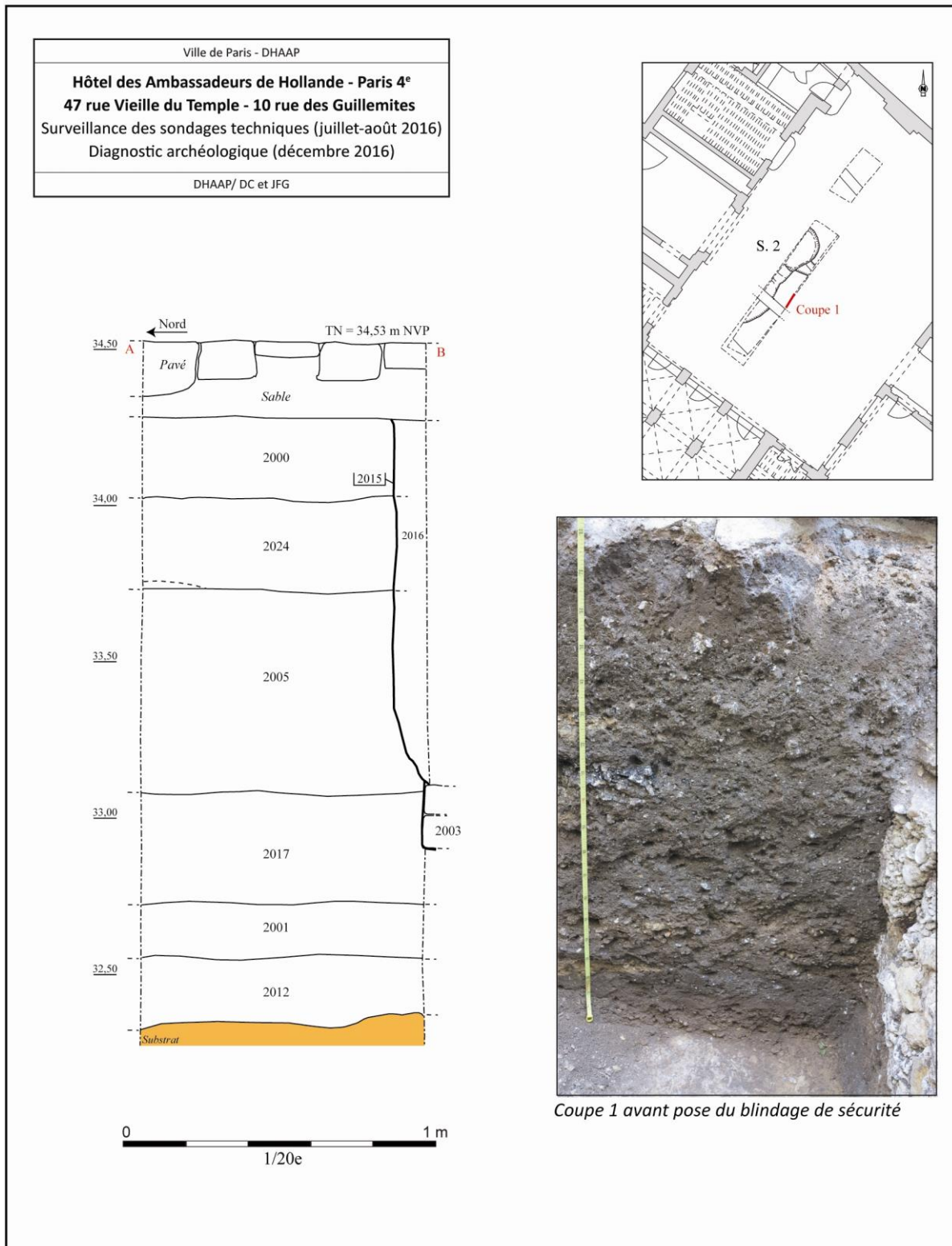
Les fondations [2002] et [2003] relèvent selon toute vraisemblance d'une même phase de construction tardive. La première (**fig. 25 et 28**), est composée de matériaux hétéroclites avec des moellons de calcaire et des pierres de taille en remploi, liés au plâtre. Elle a été reconnue dans le secteur 1 directement sous les pavés de la cour actuelle à la cote NVP de 34,30 m. Elle est orientée nord-ouest/sud-est. La seconde, qui forme la limite entre les secteurs 2 et 3, présente une même orientation (**fig. 25, 27 et 28**). Il s'agit d'une fondation pleine inscrite dans le négatif [2004] et composée de moellons de calcaire liés au plâtre. Elle est fortement perturbée par une tranchée de canalisation contemporaine [négatif = 2015 ; comblement = 2016] de sorte que son niveau d'arase est situé à la cote NVP de 33,81 m.

Un plan de l'hôtel des Ambassadeurs au début du XX^e siècle (**fig. 7 et 32**) permet d'établir un lien entre ces deux fondations et des structures légères (hangar, local et verrière) aménagées dans cet espace au XIX^e siècle. Elles s'inscrivent en effet parfaitement sur deux tracés en pointillés des murs qui cloisonnent les différents espaces de la cour.

La structure 2010

Une dernière structure [2010] a été repérée à l'extrémité occidentale de la tranchée, dans le secteur 3 (**fig. 31**). La paroi verticale d'un creusement entame l'ensemble de la stratigraphie ainsi que le substrat jusqu'à une

profondeur inconnue (nous n'avons pas pu sondée le fond de cette structure pour des questions de sécurité). Son comblement [2011] est composé d'une couche de plâtras avec de nombreux fragments de tuiles à crochet. L'interprétation de cette structure (cave ?) demeure délicate d'autant plus qu'elle ne peut pas être mis en relation avec des vestiges observés dans les sondages techniques P5 et P7.



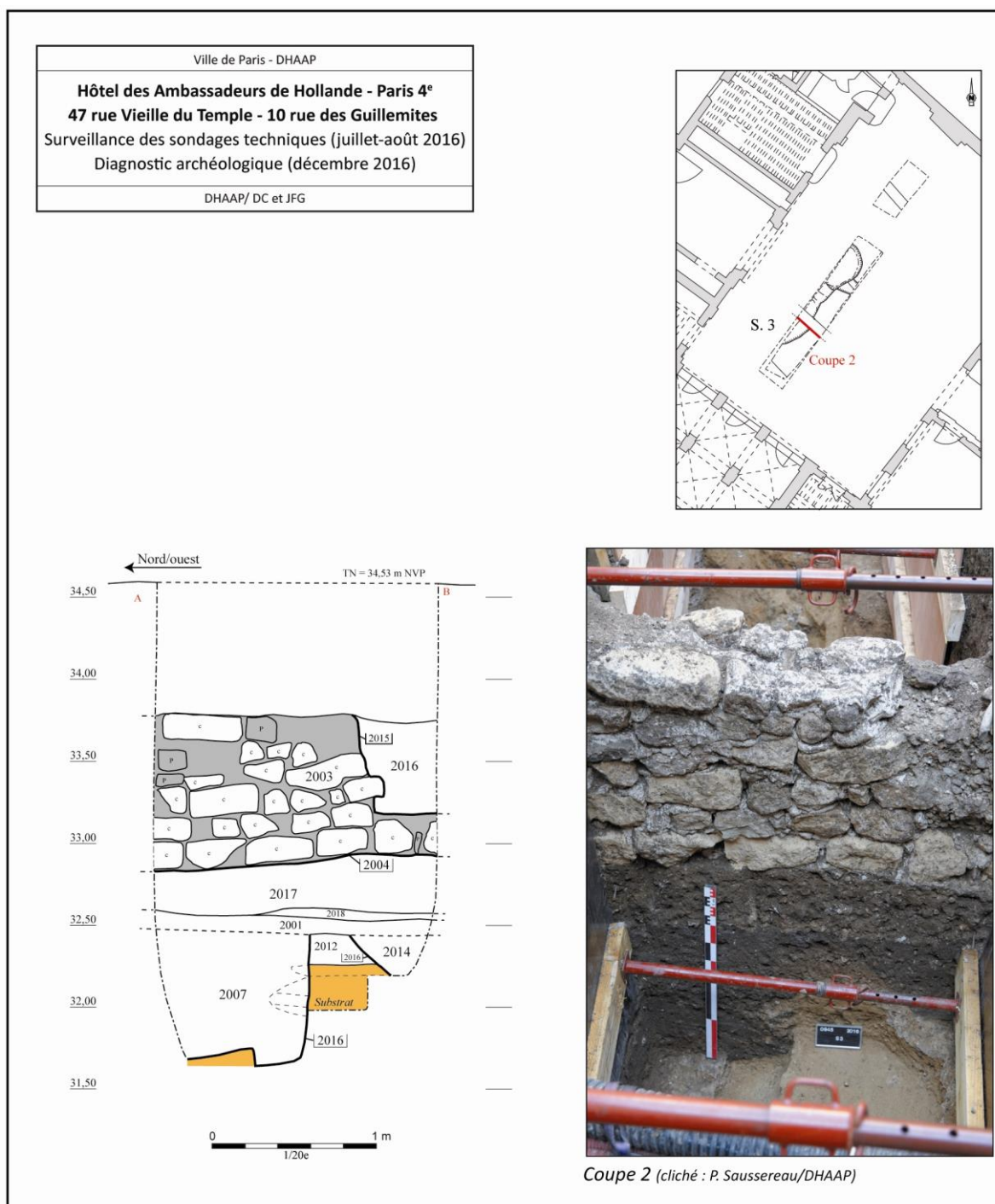


Fig. 27 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, secteur 3, coupe 2 (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

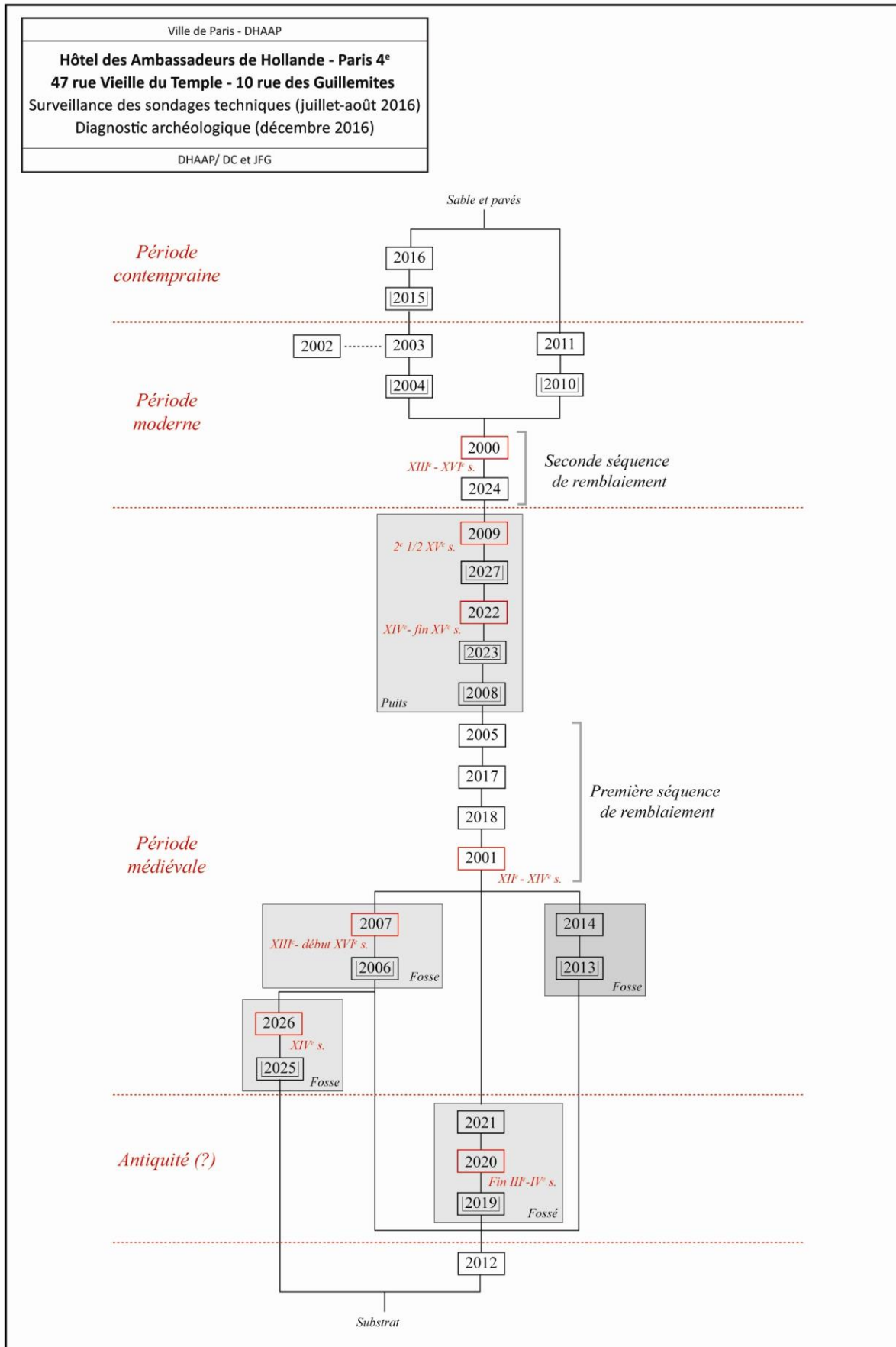


Fig. 28 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, diagramme stratigraphique (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

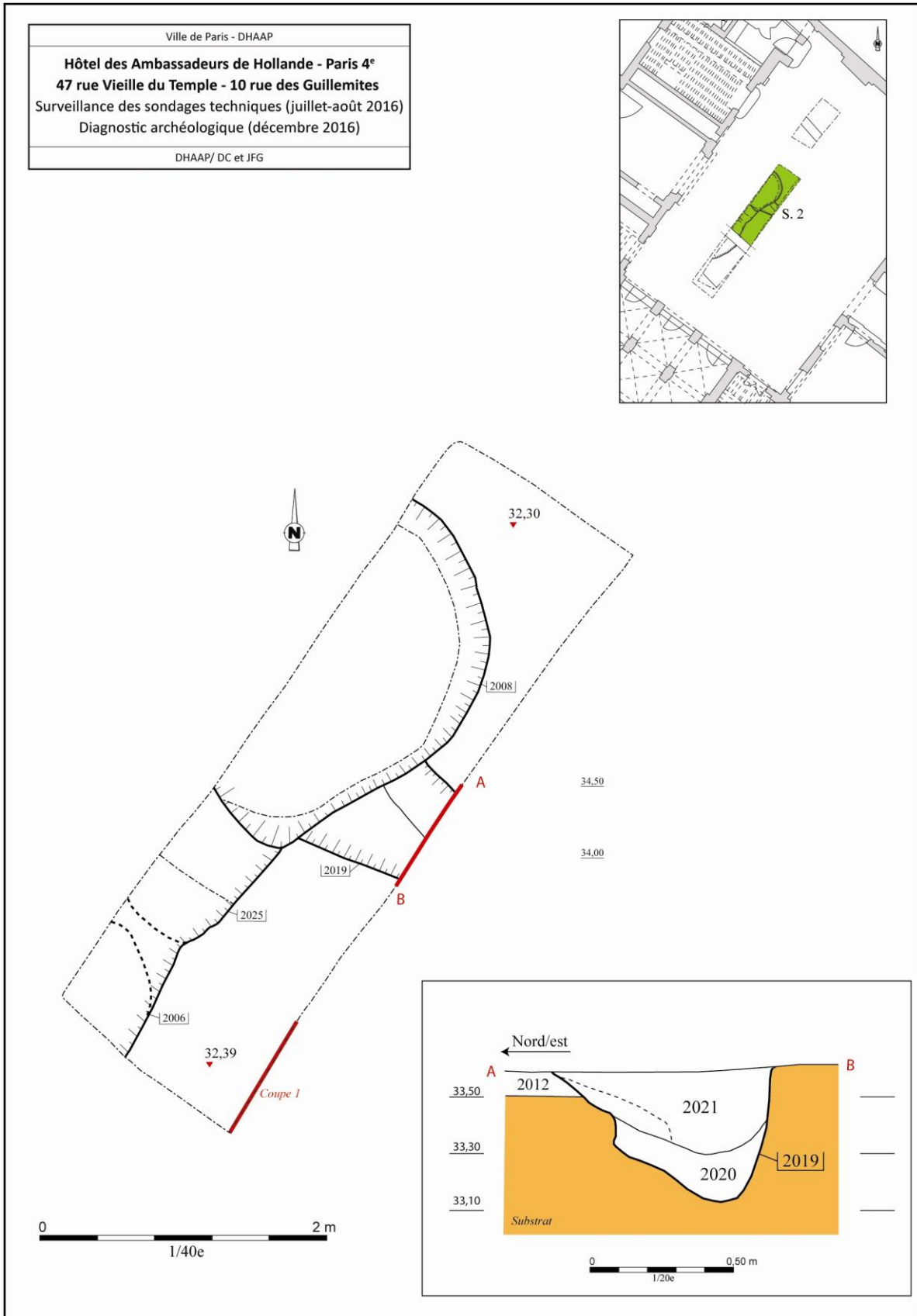


Fig. 29 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, secteur 2, plan général et coupe du fossé 2019 (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).



Fig. 30 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, secteur 2, vue du fossé 2019 (Cliché : P. Saussereau/DHAAP).

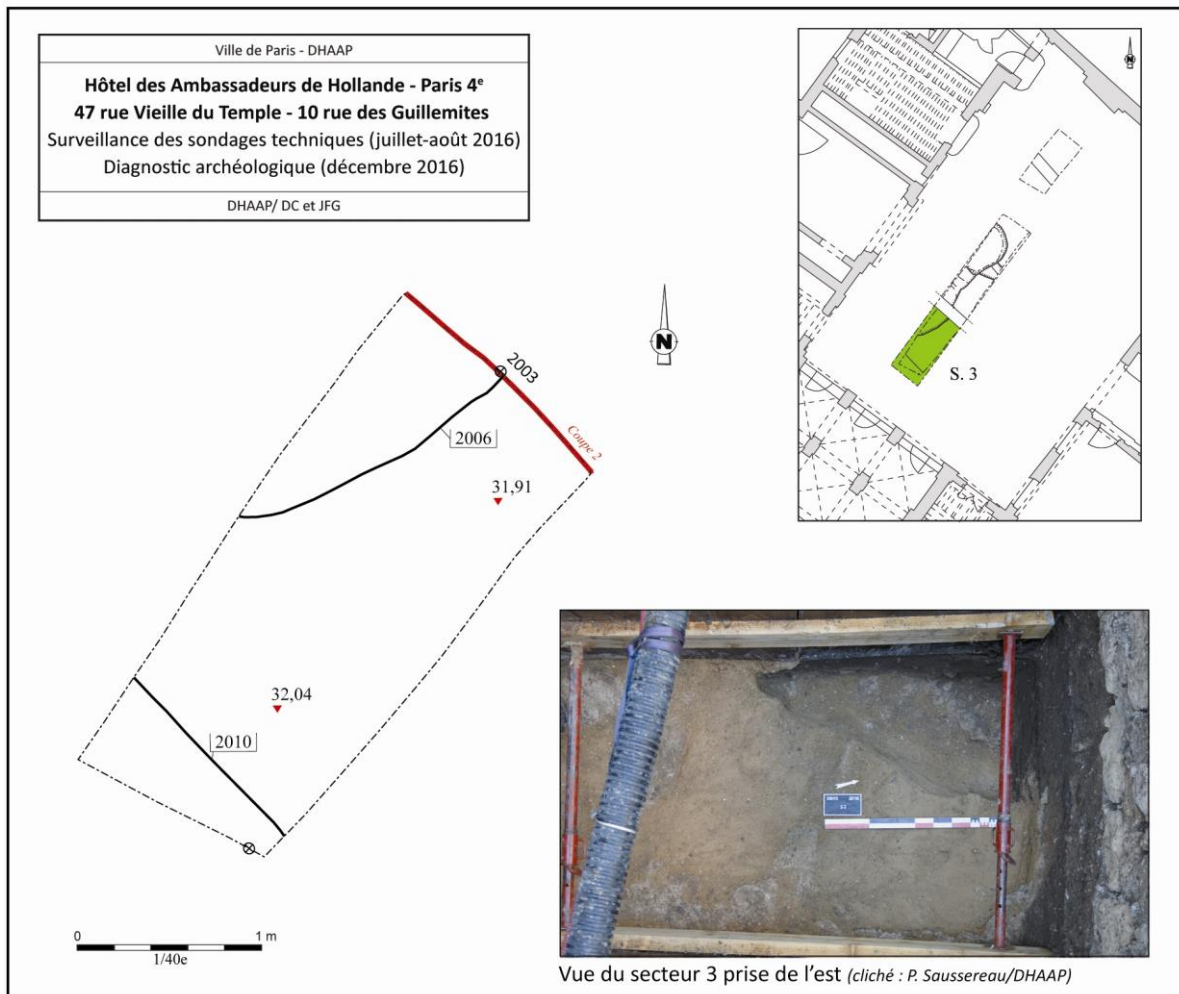


Fig. 31– Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, secteur 3 (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

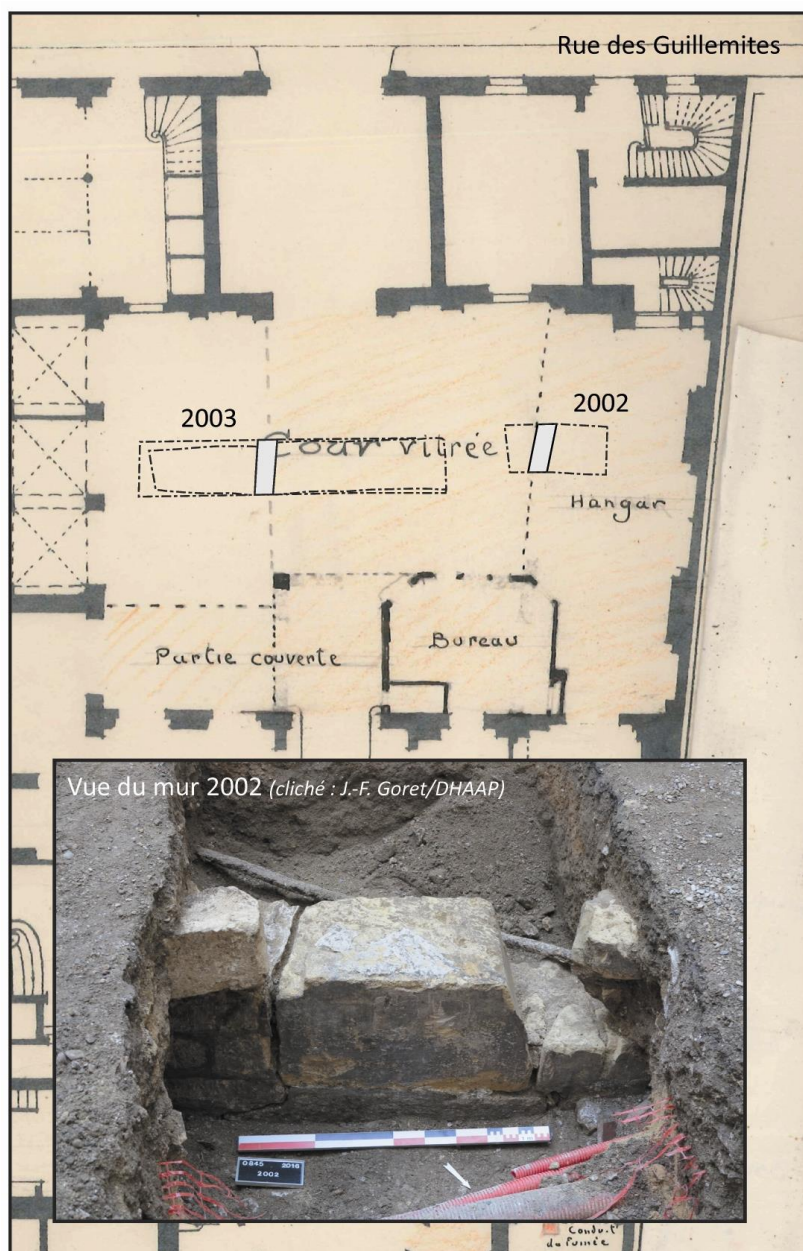


Fig. 32 – Paris (4e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : report des murs 2002 et 2003 sur le plan de l'hôtel du début du XX^e siècle (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

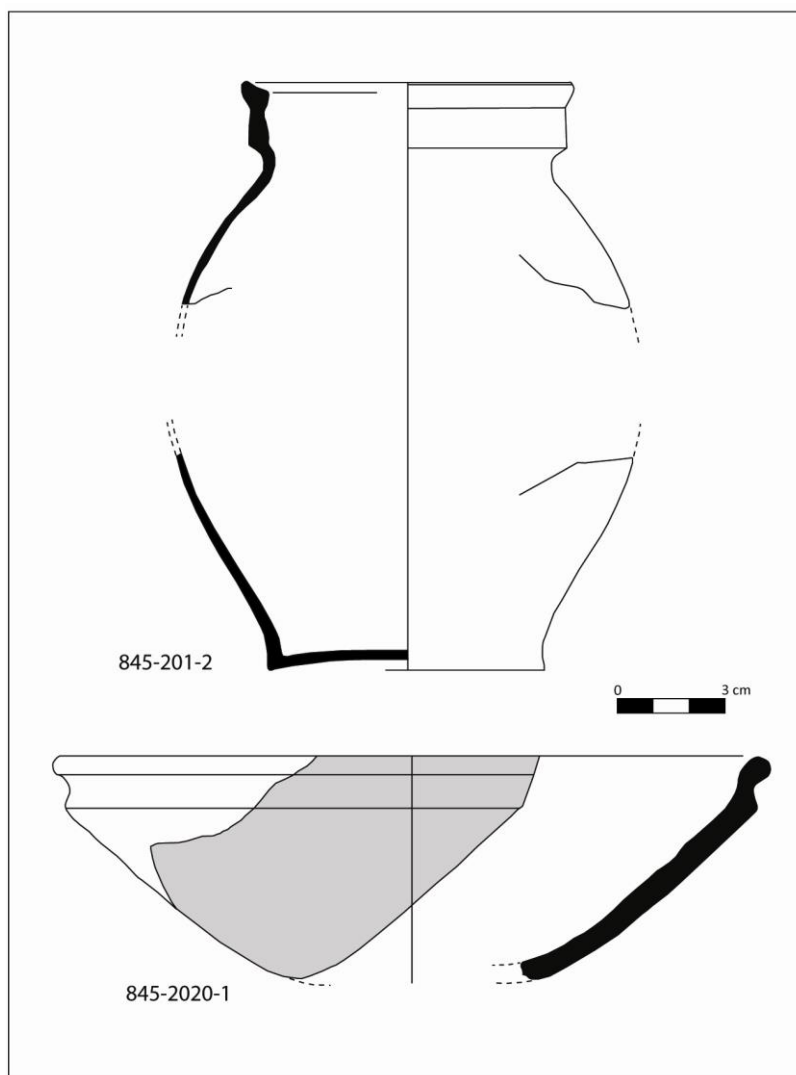


Fig. 33 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : oule 845-201-2 et bol 845-2020-1 (Dessins : C. Brut/DHAAP et DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

Synthèse

L'opération archéologique menée en deux temps au cours de l'année 2016 dans l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande, à l'emplacement de l'ancien hôtel de Rieux (XIV^e-XV^e siècle) devenu hôtel Amelot de Bisseuil (XVII^e siècle), a permis de constater la présence de vestiges archéologiques sur une large fourchette chronologique.

L'hypothèse d'une occupation antique peut être formulée à partir du fragment de bol caréné mis au jour dans le remplissage du fossé [2019] daté de la fin du III^e siècle ou du IV^e siècle, et du fait de la présence de tessons résiduels dans les couches médiévales [2001 et 2007].

Plusieurs vestiges témoignent d'une occupation antérieure à l'édification du premier hôtel vers la fin du XIV^e siècle. Ainsi, dans les sondages techniques, des limons en place ont été observés (P2 et P4, antérieures au XIV^e siècle) ainsi que des indices d'une occupation domestique et d'activités artisanales (P2 et P4, XIV^e siècle). Les fosses [2006, 2013 et 2025] reconnues dans la tranchée de diagnostic appartiennent selon toute vraisemblance à cette phase d'occupation.

Les remblais [2001, 2018, 2017 et 2005] observés dans la tranchée de diagnostic traduisent un exhaussement du sol en relation probable avec l'édification du premier hôtel ou à sa reconstruction à la fin du XV^e siècle. Dans les sondages techniques, plusieurs vestiges pourraient appartenir à ces édifices successifs : la cave « monumentale » dans le sondage P10, les maçonneries et sols reconnus dans les sondages P2, P10 et P6 ainsi que la pièce souterraine antérieure au milieu du XVII^e siècle dans le sondage P1. Le probable puits [2008] mis au jour dans la tranchée de diagnostic complète cette liste. Les conditions dans lesquelles les observations archéologiques ont été menées, en particulier lors de la phase de surveillance, ne permettent pas à ce stade d'être plus précis dans l'analyse.

Enfin, les derniers vestiges découverts appartiennent à l'hôtel Amelot de Bisseuil dont la construction est achevée en 1660. C'est notamment le cas pour une pièce souterraine de petites dimensions (latrine, puisard ?) reconnue dans le sondage P7 (milieu du 17^e siècle ou postérieur). D'autres aménagements, difficiles à qualifier, relèvent très certainement de cette même phase de construction comme la structure [2010] observée au sud de la tranchée de diagnostic.

Bibliographie

Busson 1998 : BUSSON D. - *Paris*. Publié sous la direction de Michel Provost. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1998. 609 p : ill. (Carte archéologique de la Gaule ; 75).

Courtin 1998 : COURTIN N. – « L'hôtel Amelot de Bisseuil au Marais », *Revue de l'Art*, n°122/1998-4, p. 55-61.

Robin 2015 : ROBIN S. – « Archéologie du Marais : l'essor des fouilles depuis les années 1990 ». In : *Le Marais en Héritage(s) – cinquante ans de sauvegarde, depuis la loi Malraux*. Exposition : Paris, Musée Carnavalet, 2015, 168 p.

Weiss 2012 : WEISS V. – *Demeure médiévale : répertoire sélectif des principaux hôtels*. Paris : Archives nationales, 2012, p. 134-135.

Liste des figures

Fig. 1 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : emplacement du diagnostic sur le plan parcellaire de Paris.

Fig. 2 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : localisation du site dans son environnement urbain.

Fig. 3 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : localisation du site sur un extrait de la carte géologique de Paris au 1/25000^e.

Fig. 4 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : synthèse des connaissances archéologiques pour le quartier du Marais avec emplacement des hôtels ayant fait l'objet d'opération de fouille (d'après Robin 2015, p. 105).

Fig. 5 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : l'Hôtel de Rieux sur le plan de Bâle du milieu du XVI^e siècle (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 6 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : l'Hôtel des Ambassadeurs de Hollande sur le plan de Turgot (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 7 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : l'Hôtel des Ambassadeurs de Hollande au début du XX^e siècle.

Fig. 8 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : localisation des sondages techniques et de la tranchée de diagnostic (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 9 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P1, vues de la maçonnerie de la cave/latrines ? (Clichés : David Coxall/DHAAP).

Fig. 10 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P1, coupes schématiques (DAO : D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 11 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P2, vues du sondage (Clichés : D. Coxall/DHAAP).

Fig. 12 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P2, coupes schématiques (DAO : D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 13 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P2, coupes schématiques (DAO : D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 14 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P3, vue et coupe schématique (DAO : D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 15 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P4, vue et coupe schématique (DAO : D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 16 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P6, vues du sondage (Clichés : P. Sausseureau/DHAAP).

Fig. 17 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P6, coupe schématique (DAO : D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 18 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P10, vues du sondage (Clichés : D. Coxall et P. Sausseureau/DHAAP).

Fig. 19 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P10, coupe schématique (DAO : D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 20 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P12, vue du sondage (Cliché : J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 21 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P7, vue du sondage (Clichés : P. Sausseureau/DHAAP).

Fig. 22 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : sondage P7, coupe schématique (DAO : D. Coxall et J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 23 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : fragment de mortier en pierre 845-1001-1 et culot de scories de fer 845-201-1 (Clichés : C. Rapa/DHAAP).

Fig. 24 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, secteur 2 (Cliché : P. Sausseureau/DHAAP).

Fig. 25 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : implantation de la tranchée de diagnostic dans la grande cour (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 26 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, secteur 2, coupe 1 (DAO et cliché : J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 27 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, secteur 3, coupe 2 (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 28 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, diagramme stratigraphique.

Fig. 29 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, secteur 2, plan général et coupe du fossé 2019 (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 30 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, secteur 2, vue du fossé 2019 (Cliché : P. Sausseureau/DHAAP).

Fig. 31 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : tranchée de diagnostic, secteur 3 (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 32 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : report des murs 2002 et 2003 sur le plan de l'hôtel du début du XX^e siècle (DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

Fig. 33 – Paris (4^e arr.) – 47 rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites : oule 845-201-2 et bol 845-2020-1 (Dessins : C. Brut/DHAAP et DAO : J.-F. Goret/DHAAP).

Inventaires techniques

1 – Inventaire des US

N°	Relation stratigraphiques	N° sondage	Description
100	/	P1	Hors contexte
101	/	P1	Remblai
200	/	P2	Hors contexte
201	/	P2	Remblai
300	Sur 301	P3	Remblai
301	Sous 300	P3	Couche de limon sableux
400	Sur 401 et sol en plâtre	P4	Remblai
401	Sous 400 et sol en plâtre	P4	Remblai
600	/	P6	Hors contexte
601	Sur 602	P6	Remblai
602	Sous 601	P6	Remblai
1001	/	P10	Remblai
1100	/	P11	Hors contexte
2000	Sur 2024, sous 2004 et 2010	Tr. Diag.	Remblai, seconde séquence de remblaiement
2001	Sur 2007 et 2014, sous 2018	Tr. Diag.	Remblai, première séquence de remblaiement
2002	/	Tr. Diag.	Fondation
2003	Sur 2004, sous 2015	Tr. Diag.	Fondation
2004	Sur 2000, sous 2003	Tr. Diag.	Tranchée de fondation de 2003
2005	Sur 2017, sous 2008	Tr. Diag.	Remblai, première séquence de remblaiement
2006	Sur 2026, sous 2007	Tr. Diag.	Fosse
2007	Sur 2006, sous 2001	Tr. Diag.	Comblement
2008	Sur 2005, sous 2023	Tr. Diag.	Négatif du puits
2009	Sur 2027, sous 2024	Tr. Diag.	Comblement d'abandon du puits
2010	Sur 2000, sous 2011	Tr. Diag.	Cave ?
2011	Sur 2010	Tr. Diag.	Remblai, comblement de la cave (?) 2010
2012	Sur substrat ; sous 2019, 2013 et 2025	Tr. Diag.	Comblement
2013	Sur 2012, sous 2014	Tr. Diag.	Fosse
2014	Sur 2013, sous 2001	Tr. Diag.	Comblement de la fosse 2013
2015	Sur 2003, sous 2016	Tr. Diag.	Négatif d'une perturbation contemporaine
2016	Sur 2015	Tr. Diag.	Comblement
2017	Sur 2018, sous 2005	Tr. Diag.	Remblai, première séquence de remblaiement
2018	Sur 2001, sous 2017	Tr. Diag.	Remblai, première séquence de remblaiement
2019	Sur 2012, sous 2020	Tr. Diag.	Fossé
2020	Sur 2019, sous 2021	Tr. Diag.	Comblement inférieur de 2019
2021	Sur 2020, sous 2001	Tr. Diag.	Comblement supérieur de 2019
2022	Sur 2023, sous 2027	Tr. Diag.	Comblement de construction du puits
2023	Sur 2008, sous 2022	Tr. Diag.	Massif de construction du puits
2024	Sur 2009, sous 2000	Tr. Diag.	Remblai, seconde séquence de remblaiement
2025	Sur substrat, sous 2026	Tr. Diag.	Fosse
2026	Sur 2025, sous 2006	Tr. Diag.	Comblement
2027	Sur 2022, sous 2009	Tr. Diag.	Tranchée de récupération du puits

2 – Inventaire du mobilier

N° CVP	N° inventaire	Classe	Matériau	Commentaire	Datation	Poids	NR
845	845-101-1	Poterie	Céramique	Marmite tripode	XVI ^e	142	1
845	845-201-1	Objet	Fer	Indéterminé	/	/	1
845	845-201-2	Poterie	Céramique	Lot dont oule, cruche, pichet et coquemar	Début XIV ^e	2125	70
845	845-201-3	Construction	Terre cuite	Tuile	/	77	1
845	845-300-1	Poterie	Céramique	Lot dont marmite tripode et coquemar	XVI ^e	233	8
845	845-301-1	Poterie	Céramique	Lot dont jatte et petite gourde crapaud	XVI ^e	60	2
845	845-400-1	Poterie	Céramique	Lot dont coquemar et pichet	XIV ^e -XV ^e	106	4
845	845-601-1	Poterie	Céramique	Lot dont deux anses et un fond	XVI ^e	29	1
845	845-601-2	Construction	Pierre	Ardoise de couverture	/	29	1
845	845-602-1	Construction	Terre cuite	Tuile à crochet	XVI ^e	140	2
845	845-602-2	Poterie	Céramique	Lampe à glaçure jaune	XIV ^e	75	1
845	845-602-3	Poterie	Céramique	Pied de lampe à réservoir	XVI ^e	83	1
845	845-602-4	Poterie	Céramique	Lot dont coquemar et pichet	XIV ^e -XVI ^e	960	35
845	845-0000-1	Poterie	Céramique	Tasse	XIV ^e	66	1
845	845-1001-1	Objet	Pierre	Base de mortier	XII ^e -XIII ^e	/	1
845	845-1100-1	Poterie	Céramique	Lot	/	892,9	7
845	845-2000-1	Poterie	Céramique	Lot dont oule, jarre, coquemar, lèchefrite	XIII ^e -XVI ^e	766	17
845	845-2000-2	Naturel	Os animal	Lot	/	337	5
845	845-2000-3	Objet	Al. Cu	Indéterminé	/	35	3
845	845-2000-4	Objet	Fer	Indéterminé	/	150	2
845	845-2001-1	Poterie	Céramique	Lot dont oule et pichet	XII ^e -XIV ^e	125	10
845	845-2001-2	Naturel	Os animal	Lot	/	73	6
845	845-2001-3	Construction	Terre cuite	Tuile	/	17	1
845	845-2007-1	Poterie	Céramique	Lot dont cruche, tasse, poêlon, pichet	XIII ^e -début XVI ^e	136	20
845	845-2007-2	Naturel	Os animal	Lot	/	18	4
845	845-2007-3	Objet	Fer	Indéterminé	/	100	3
845	845-2009-1	Poterie	Céramique	Lot dont coquemar et pichet	2 ^e 1/2-fin XV ^e	641	56
845	845-2009-2	Naturel	Os animal	Lot	/	248	34
845	845-2009-3	Construction	Pierre	Ardoise de couverture	/	50	3
845	845-2009-4	Objet	Fer	Indéterminé	/	147	11
845	845-2009-5	Construction	Plâtre	Indéterminé	/	2477	6
845	845-2009-6	Construction	Terre cuite	Tuile	/	12097	63
845	845-2009-7	Construction	Terre cuite	Brique	/	753,6	1
845	845-2009-8	Construction	Verre	Lot	/	21,6	25
845	845-2020-1	Poterie	Céramique	Bol caréné à lèvres recourbées	Fin III ^e -IV ^e	70	1
845	845-2020-2	Naturel	Os animal	Lot	/	2	1
845	845-2022-1	Poterie	Céramique	Lot dont pichet	XIV ^e -fin XV ^e	103	11
845	845-2022-2	Naturel	Os animal	Lot	/	3	2
845	845-2022-3	Objet	Verre	Lot	/	0,6	4
845	845-2026-1	Poterie	Céramique	Lot	XIV ^e	31	9
845	845-2026-2	Naturel	Os animal	Lot	/	33	7

3 – Inventaire des plans

N°	N° sondage	Commentaire	Nom
CVP845-Minute 001	Tr. Diag.	S2, relevé en plan au 1/20e	J.-F. Goret, H. Labit, P. Langlois
CVP845-Minute 002	Tr. Diag.	S3, relevé en plan au 1/20e	J.-F. Goret, H. Labit, P. Langlois
CVP845-Minute 003	Tr. Diag.	Coupe 1 et 2 au 1/20e	J.-F. Goret, H. Labit, P. Langlois
CVP845-Minute 004	Tr. Diag.	Croquis des vestiges, prises de note	J.-F. Goret
CVP845-Minute 005	Tr. Diag.	Croquis des vestiges, prises de note	J.-F. Goret

4 – Inventaire des photographies

N°	N° sondage	Commentaire	Nom
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P1-001 à 013	P1	Vues du puits	D. Coxall
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P2-014 à 027	P2	Vues du puits	D. Coxall
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P3-028 à 036	P3	Vues du puits	J.-F. Goret
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P4-037 à 042	P4	Vues du puits	D. Coxall
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P4-043 à 046	P4	Vues du puits	J.-F. Goret
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P6-047 à 063	P6	Vues du puits	D. Coxall
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P6-064 à 088	P6	Vues du puits	P. Saussereau
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P7-089 à 090	P7	Vues du puits	D. Coxall
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P7-091 à 117	P7	Vues du puits	P. Saussereau
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P10-118 à 137	P10	Vues du puits	D. Coxall
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P10-038 à 159	P10	Vues du puits	P. Saussereau
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple- P10-160 à 163	P11	Vues du puits	J.-F. Goret
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-001 à 018	Tr. Diag.	Vues du sondage avant fouille	P. Saussereau
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-019 à 037	Tr. Diag.	Vues de fouille	P. Saussereau
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-038 à 044	Tr. Diag.	Vues du sondage après fouille	P. Saussereau
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-045 et 046	Tr. D., S2	Vues en coupe du fossé	P. Saussereau
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-047 à 054	Tr. D., S2	Vues en coupe et en plan	P. Saussereau
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-055 à 059	Tr. D., S2	Vues en plan	P. Saussereau
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-060 à 069	Tr. D., S3	Vues en coupe et en plan	P. Saussereau
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-070 à 076	Tr. Diag.	Vues de fouille	J.-F. Goret
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-077 à 085	Tr. Diag.	Vues du décapage	J.-F. Goret
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-086 à 097	Tr. D, S1	Vues de la fondation	P. Langlois
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-098 à 104	Tr. D., S2	Log	J.-F. Goret
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-105 et 106	Tr. D., S2	Comblement du puits avant blindage	J.-F. Goret
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-107 à 109	Tr. D., S2	Vues en coupe du fossé	P. Langlois
CVP845-2016-47 rue Vieille du Temple-110 à 127	Tr. D., S2	Vues des fosses	P. Langlois

5 – Inventaire de la documentation numérique

Un cd-rom contenant :

- les inventaires,
- les figures au format .ai,
- les photographies,
- le Pdf du rapport,
- le texte word du rapport.

Résumé

La compagnie immobilière Amelot de Bisseuil projette la réhabilitation de l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande au 47, rue Vieille du Temple – 10 rue des Guillemites (4^e arr.). Considérant la sensibilité de cette parcelle, à l'intérieur de l'enceinte de Philippe-Auguste, le Service Régional de l'Archéologie/ DRAC d'Île-de-France a notifié la réalisation d'une opération archéologique qui s'est déclinée en deux étapes. Une autorisation de sondage a été délivrée dans un premier temps afin de réaliser des observations archéologiques dans le cadre de l'ouverture de huit sondages techniques dans la cour et au rez-de-chaussée des bâtiments (juillet-août 2016). Dans un deuxième temps, un diagnostic archéologique a été mené dans l'emprise de la grande cour (5 au 15 décembre 2016). Ces deux interventions ont permis de constater la présence de vestiges archéologiques sur une large fourchette chronologique. L'hypothèse d'une occupation antique peut être formulée principalement à partir d'un fragment de bol caréné daté de la fin du III^e siècle ou du IV^e siècle mis au jour dans le remplissage d'un fossé. Pour la période médiévale, Plusieurs vestiges témoignent d'une occupation antérieure à l'édification du premier hôtel vers la fin du XIV^e siècle. Ainsi, dans les sondages techniques, des limons sur le substrat ont été observés ainsi que des indices d'une occupation domestique et d'activités artisanales. Plusieurs fosses reconnues dans la tranchée de diagnostic appartiennent selon toute vraisemblance à cette phase d'occupation. Par la suite, des remblais observés dans la tranchée de diagnostic traduisent un exhaussement du sol en relation probable avec l'édification du premier hôtel ou à sa reconstruction à la fin du XV^e siècle. Dans les sondages techniques, plusieurs vestiges pourraient appartenir à ces édifices successifs : une cave « monumentale », une pièce souterraine, des maçonneries et des sols. Le probable puits mis au jour dans la tranchée de diagnostic complète cette liste. Enfin, les derniers vestiges découverts appartiennent à l'hôtel Amelot de Bisseuil dont la construction est achevée en 1660. C'est notamment le cas pour une pièce souterraine de petites dimensions (latrine, puisard ?). D'autres aménagements, difficiles à qualifier, relèvent très certainement de cette même phase de construction comme une structure (cave ?) observée au sud de la tranchée de diagnostic.